

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL

160
1256

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

RÉDIGÉ PAR L'HONORABLE PIERRE J. O. CHAUVEAU, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA,
RÉDACTEUR EN CHEF, ET PAR M. AUGUSTE BÉCHARD,
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ASSISTANT RÉDACTEUR.

SIXIEME VOLUME.

1862.



MONTREAL, BAS-CANADA,
PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Imprimerie d'Éusèbe Sénécal, 4, rue Saint-Vincent.

TABLE DES MATIERES.

AGRICULTURE.—Les charrues à vapeur à l'Exposition Internationale, p. 149. Voyez : Gravures.

ARCHEOLOGIE.—Voyez : Bulletin archéologique. Nouvelle note sur les antiquités trouvées à Montréal, par M. J. W. Dawson, p. 77.

ANNONCES.—Pages 16, 104, 120, 168, 184, 200.

ARTS ET BEAUX-ARTS.—Voyez : Bulletin des arts et des beaux-arts.

AVIS OFFICIELS.—Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, p. 8. Séparations, annexions, érections et délimitations de municipalités scolaires : St. Anaclet, comté de Rimouski, p. 9; Callières, C. de Charlevoix, p. 9; Ste. Agathe, C. de Lotbinière, p. 9; Lacolle, C. de St. Jean, p. 9; Percé, Grande-Rivière et Pabos, C. de Gaspé, p. 34; Laval, C. de Montmorency, p. 48; l'Ange-Gardien, C. de l'Outaouais, p. 48; Batiscan, C. de Champlain, p. 48; St. Robert, C. de Richelieu, p. 48; Stukely, C. de Shefford, p. 48; l'Isle-Verte, C. de Témiscouata, p. 48; Notre-Dame-de-la-Victoire, C. de Lévis, p. 84; Ste. Anne-de-la-Pocatière No. 1, C. de Kamouraska, p. 84; Cameron et Bouchette, Wright et Northfield, C. de l'Outaouais, p. 84; Bagot, C. de Chicoutimi, (changement de nom) p. 84; Hunterstown, C. de Maskinongé, p. 97; Salles, C. de Charlevoix, p. 97; Bagotville, C. de Chicoutimi, p. 97; Ville de Lévis, p. 97; Matane, C. de Rimouski, p. 97; Ste. Thérèse, C. de Terrebonne, p. 97; St. Augustin, C. des Deux-Montagnes, p. 97; St. Hyacinthe-le-Confesseur, p. 113; St. Placide, C. de Charlevoix, p. 126; Percé et Cap-Désespoir, C. de Gaspé, p. 127; Mansfield et Waltham, C. de Pontiac, p. 127; Ste. Béatrix, C. de Joliette, p. 154; Windsor et Stoke, C. de Richmond, p. 154; Garthby et Wolfestown, C. de Wolfe, p. 154; Hartwell et Ripon et St. Etienne, C. de l'Outaouais, p. 154; St. Gilles et St. Agapit, C. de Lotbinière, p. 154; L'Assomption, p. 154; Ristigouche et Matapédia, C. de Bonaventure, p. 154; St. Jacques l'Achigan, C. de Montcalm, p. 189; Hébertville, etc., C. de Chicoutimi, p. 189.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'école : St. Sylvestre-Sud et St. Sylvestre-Nord, C. de Lotbinière, p. 9; Callières, C. de Charlevoix, p. 9; St. Jean, C. de Chicoutimi, p. 9; Ste. Anne-des-Monts, C. de Gaspé, p. 9; Village de Rimouski, p. 9; Hereford, C. de Compton, p. 9; Bergeronnes, C. de Saguenay, p. 9; Cranbourne, C. de Dorchester, p. 9; Hemmingford, C. de Huntingdon, p. 9; Ste. Agathe, No. 2, C. de Lotbinière, p. 9; St. Sévère, C. de St. Maurice, p. 9; Bagotville, C. de Chicoutimi, p. 34; Kamouraska, p. 34; Ste. Agathe No. 1, C. de Lotbinière, p. 34; Village de St. Edouard, C. de Témiscouata, p. 34; Laval, C. de Montmorency, p. 48; Low, C. de l'Outaouais, p. 48; Percé, C. de Gaspé, p. 48; St. Luc, C. de St. Jean, p. 48; Maniwaki, Cameron et Bouchette, Wakefield, Wright et Northfield, C. de l'Outaouais, p. 84; Pabos, C. de Gaspé, p. 96; Matane, C. de Rimouski, p. 96; Salles, C. de Charlevoix, p. 96; St. Albert, C. d'Arthabaska, p. 96; St. François, C. d'Yamaska, p. 96; Isle de Laval, C. de Montmorency, p. 96; Township de Matane, C. de Rimouski, p. 113; Ham-Nord, C. de Wolfe, p. 113; St. Romuald, C. de Missisquoi, p. 113; St. Agapit, C. de Lotbinière, p. 154; Hartwell et Ripon, C. de l'Outaouais, p. 154; St. Augustin et St. Sauveur, C. des Deux-Montagnes, p.

154; Wolfestown, C. de Wolfe, p. 154; Cap-Désespoir et Percé, C. de Gaspé, p. 154; Cité de Québec, (catholiques) p. 154; Ste. Béatrix, C. de Joliette, p. 154; St. Vincent, C. d'Arthabaska, p. 154; St. Etienne, C. de l'Outaouais, p. 177; Waltham, C. de Pontiac, p. 177; Cap-Rouge, C. de Québec et Portneuf, p. 177; Ste. Marie, C. de Beauce, p. 177; Hunterstown, C. de Maskinongé, p. 177; Stoke, C. de Richmond, p. 177; Berthier, C. de Berthier, p. 177; St. Placide, C. de Charlevoix, p. 177; Ste. Anne-des-Monts, C. de Gaspé, p. 177; St. Jean, C. de St. Jean, p. 177; St. Edouard, C. de Dorchester, p. 189; Stanfold, C. d'Arthabaska, p. 189; Anse-à-Grieffonds, C. de Gaspé, p. 207; St. Colomb, C. de Québec, p. 207; Mansfield, C. de Pontiac, p. 207; St. Sylvestre-Sud, C. de Lotbinière, p. 207; St. Gilles, C. de Lotbinière, p. 207; Garthby, C. de Wolfe, p. 207; Cranbourne, C. de Dorchester, p. 207; Ste. Marthe, C. de Vaudreuil, p. 207; Godmanchester, C. de Huntingdon, p. 207.—**Nominations** de Syndics d'école : St. Dunstan, C. de Québec, p. 48; Tingwick, C. d'Arthabaska, p. 48; Shefford, p. 177; Sherrington, C. de Napierville, p. 207; Durham, No. 1, C. de Drummond, p. 207.—**Diplômes** octroyés par les Bureaux d'Examineurs : Bureaux des protestants de Québec, p. p. 9, 97, 127, 189. Bureau des catholiques de Québec, p. p. 49, 84, 207. Bureau des catholiques de Montréal, p. p. 9, 34, 48, 84, 97, 113, 155, 207. Bureau des protestants de Montréal, p. p. 34, 48, (nomination d'un nouveau secrétaire) 84, 97, 113, 155, 207. Bureau de Stanstead, p. p. 9, 113, 208. Bureau de l'Outaouais, p. p. 9, 34, 48, 97, 113, 208. Bureau de Trois-Rivières, p. p. 84, 189. Bureau de Kamouraska, p. p. 97, 208. Bureau de Sherbrooke, p. p. 97, 155, 189. Bureau de la Beauce, p. 208. Bureau de Rimouski, p. 208. Bureau de Richmond, p. 208.—**Par les écoles Normales** : Jacques-Cartier, p. 127; Laval, p. 127; McGill, p. 127.—**Tableau** des bureaux d'examineurs par comtés, p. 156.—**Nominations** de membres pour les bureaux d'examineurs, p. p. 48, 113, 154, 177, 189.—**Nomination** de membres pour le Conseil de l'Instruction Publique, p. p. 96 et 177.—**Au sujet** du "Règlement pour l'examen des candidats au brevet d'instituteur" pour ce qui a rapport à la pédagogie et à l'agriculture, p. 84.—**Avis** concernant l'érection des municipalités, p. 154.—**Amendements** au "Règlement pour définir la juridiction des anciens Bureaux d'Examineurs et pour en établir de nouveaux," et au "Règlement pour l'examen des candidats au brevet ou diplôme d'instituteurs dans le Bas-Canada," p. 153.—**Dons** offerts à la Bibliothèque du Département, p. p. 9, 34, 97, 113, 127, 155, 190, 208.—**Avis** aux instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, p. 9.—**Instituteurs** disponibles, p. p. 9, 49, 84, 97, 113, 155, 189, 190.—**Instituteurs** demandés, p. p. 9, 97.—**Avis** aux directeurs de maisons d'éducation qui veulent se prévaloir des dispositions de l'acte 19 Vict., chap. 19, p. 96.—**Avis** à ceux qui correspondent avec le Département de l'Instruction Publique, p. 113.—**Résolutions** du Conseil de l'Instruction Publique, (amendements) p. 207.—**Errata**, p. p. 9, 84, 98, 196.

BEAUX-ARTS.—Voyez : Bulletin des arts et des beaux-arts.—**Discours** d'introduction au cours de dessin pratique de M. Bourassa, à l'école normale Jacques-Cartier, p. p. 4 et 27.

BIOGRAPHIE.—M. Louis Jacques Casault, p. 98. Voyez : Nécrologie.

BULLETINS: Des publications et des réimpressions les plus récentes, p. p. 13, 37, 86, 118, 161, 179, 192, 210.—Bulletin de l'instruction publique, p. p. 15, 39, 51, 103, 136, 164, 181, 195, 213.—Bulletin des Lettres, p. p. 16, 39, 52, 103, 120, 167, 196, 215.—Bulletin des Arts et des Beaux-Arts, p. p. 104, 137, 167, 182, 197.—Bulletin des connaissances utiles, p. p. 40, 215.—Bulletin des Sciences, p. p. 52, 103, 120, 136, 165, 182, 196, 214. Voyez aussi Nécrologie, —Bulletin archéologique.—Bulletin des Bons exemples, p. 198.

CONFÉRENCES.—16e conférence des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, p. 35; 17e, p. 116; 18e, p. 161.—16e conférence des instituteurs de l'école normale Laval, p. 49; 16e, p. 117; 17e, p. 178.—Conférence des instituteurs du district de Bedford, p. 178.

CONNAISSANCES UTILES.—Voyez : Bulletin des connaissances utiles.

COURS PUBLICS, (Compte-rendu des) de l'Université Laval, Cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Ferland, à l'Université-Laval, p. p. 29, 44, 107, 122, 185, 202.

DIPLOMES.—Voyez ce mot aux Avis Officiels.

DICTÉES HOMONYMIQUES: Voyez ces mots à Education.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.—Voyez : Palmare.

DOCUMENTS OFFICIELS.—Voyez : Statistiques.

EDUCATION.—Pédagogie : Conseils aux Instituteurs, par M. Th. H. Barrau, p. p. 6, 31, 46, 80, 92, 109 et 123.—Du sentiment moral en éducation, par M. Niemeyer, traduit de l'allemand, p. 204.—De la mauvaise humeur, p. 204.—De la Calligraphie, par J. Taiclet, p. p. 8, 32, 81, 93, 110, 124, 174, 205.—Partie éditoriale : A nos abonnés, (au sujet du *Journal de l'Instruction Publique*), p. 11.—Subvention des écoles communes, de l'éducation supérieure et des municipalités pauvres, p. 12.—Le recensement, p. 12.—La taxe des écoles, p. 35.—Le Brevet d'Instituteurs, p. 49.—Petite Vérole et Vaccine, p. 49.—L'examen pour le Brevet d'Instituteur, p. 84.—Conseil de l'Instruction Publique, p. 98.—Les Conférences d'Instituteurs, p. 114.—Inauguration de l'école préparatoire de l'Université de Lennoxville et visite du Surintendant à Sherbrooke, p. 115.—Examens publics et distributions de prix dans les collèges, académies et écoles modèles du Bas-Canada, p. 127.—Examens publics et distributions de prix dans les écoles normales, p. 130.—Brevets d'Instituteurs, p. 155.—Bibliographie Canadienne, p. 155.—Inauguration de la nouvelle aile de l'Université McGill, p. 177.—Bureaux d'Examineurs, p. 190.—La Cause d'Economie des Instituteurs, p. 208.—Exercices pour les élèves des écoles : Vers à apprendre par cœur, voy. z : Poésie.—Exercice de grammaire, p. p. 33, 82, 94, 111, 125, 175, 206.—Dictées homonymiques, p. p. 47, 95, 112, 126, 152, 176, 207.—Exercice de mémoire : Durée de la vie de quelques hommes et de quelques femmes célèbres, p. 152.—Problèmes : d'arithmétique, p. p. 34, 48, 83, 96, 112, 153, 176; de géométrie, p. p. 34, 83, 96, 112, 153, 176; d'algèbre, p. p. 48, 83, 112, 153, 176.—Solutions des problèmes : d'arithmétique, p. p. 48, 83, 96, 112, 153, 176, 188; de géométrie, p. p. 48, 96, 112, 153, 176, 189; d'algèbre, p. p. 83, 96, 153, 176, 188.—Sujet de composition : De l'habitude de saluer les passants, par M. Guil. Lévesque, (avec une notice biographique), p. 125.—Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école, pour les années 1859 et 1860, p. p. 36, 50, 85, 100, 117, 132, 159, 191, 209.—Rapport du Surintendant pour 1861, p. 156.—Influence de la famille sur l'enfant et sur son avenir, p. p. 173 et 187.—Conférences des Instituteurs : voyez ces mots à la lettre C. Voyez aussi Bulletin de l'Instruction Publique.

EXEMPLES, (Bons) Voyez : Bulletin des bons exemples. Exercices pour les élèves des écoles : voyez : Education.

ERRATA.—Voyez ce mot aux Avis Officiels.

FAITS DIVERS, (Nouvelles et) p. p. 15, 39, 51, 103, 120, 136, 164, 181, 195, 213.

GRAVURES.—Une diligence enneigée entre Montréal et Québec, p. 42.—Le cône de glace au Sault-Montmorency, p. 43.—Les scieurs de glace sur le St. Laurent, p. 75.—Objets trouvés dans les anciens tombeaux sauvages, à Montréal, p. p. 78 et 79.—Le Courreur de Bois, p. 91.—Charrues à vapeur, p. p. 150, 151 et 152.—La Sarrasine, (*Sarracenia purpurea*) p. 165.

LITTÉRATURE.—Note d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec, par M. A. de Puibusque, p. p. 2, 25 et 41.—Le St. Laurent, (extrait d'*Un Voyage inédit aux Etats-Unis et au Canada*) par M. A. de Puibusque, p. p. 74, 90 et 105.—Les Vacances finissent! par Félix Henri, p. 145.—Scènes de la vie canadienne : La Corvée, par M. A. Gerin-Lajoie, p. 147.—Les glaces arctiques, par Lucien Dubois, p. 169. Voyez aussi : Sujets de composition au mot Education.

LIVRES approuvés par le Conseil de l'Instruction publique. Voyez : Avis Officiels.

NÉCROLOGIE.—S. A. R. le Prince Albert, p. 10.—Le Roi de Portugal, p. 15.—M. J. B. Biot, p. 52.—Mlle Héloïse Blanchet, p. 88. M. Boston, p. 103.—L'hon. Eusébe Cartier, p. 103.—M. le Grand-Vicaire Demers, p. 103.—M. A. A. Parant, p. 103.—M. Godfroy Chagnon, p. 103.—M. Wm. Lindsay, p. 103.—M. Joseph Papin, p. 103.—Mde. Amélie Berzcy, p. 103.—Le Général Bruce, p. 135.—Le duc Pasquier, p. 135.—M. le Grand-Vicaire Gauvreau, p. 136.—L'hon. Wm. Hamilton Merritt, p. 136.—L'hon. juge Rolland, p. 136.—Sir Allan McNab, p. p. 136 et 163.—Mde. L. J. Papineau, p. 164.—Henry Thomas Buckle, p. 167.—Mde. la marquise de Laplace, p. 167.—Charles Waugh Sabatier, p. 167.—M. Prudent Houde, p. 181.—M. Epiphane Lapointe, p. 196.—M. Eugène O'Curry, p. 196. Voyez aussi Biographie.

NOUVELLES.—Voyez Petite Revue et Faits Divers.

PALMARE.—Distribution de prix aux élèves des Ecoles Normales : Jacques-Cartier, p. p. 138 et 139; Laval, p. p. 139, 140, 141, 142 et 143.—Collège de Montreal, p. 143.—Collège-Masson, p. 144.—Petit Séminaire de Québec, p. 167.—Collège Ste. Marie de Montréal, p. 182.—Séminaire de Nicolet, p. 183.—Collège St. Michel, p. 198.—Séminaire de Ste. Thérèse, p. 199

POÉSIE.—La chanson de Jean-Baptiste, par M. A. Marsais, p. 1.—Le Jour de l'aques, par M. James Donnelly, p. 73.—Chant du matin, par M. P. Lemay, p. 74.—Les Emigrants, par M. A. Marsais, p. 89.—Progrès de l'âge, par Edouard Alletz, p. 90.—L'odeur des foins, par J. Autran, p. 105.—Les Images d'un sou et Gogoreto, par J. Autran, p. 121.—Le Berceau et la Tombe, par Hippolyte Violon, p. 152.—A quoi doivent tendre les efforts du Sage, par Boileau, p. 188.—Waterloo, par Victor Hugo, p. 201.

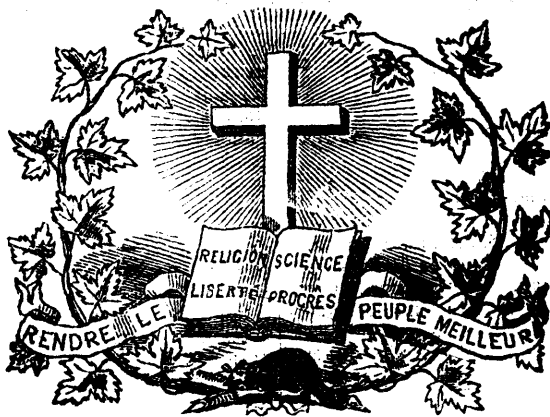
RAPPORTS du Surintendant et des Inspecteurs d'école : voyez ces mots à Education.

REVUE MENSUELLE, (Petite) p. p. 14, 38, 50, 87, 102, 119, 134, 162, 180, 194, 212.

SCIENCES.—Voyez : Comptes-rendus des Cours Publics, Bulletin archéologique, Bulletin des sciences, etc.

STATISTIQUES.—Le recensement, p. 12.—Tableau de la subvention de l'Éducation supérieure, pour l'année 1861, p. p. 17, 18, 19, 20, 21 et 22.—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres, pour l'année 1861, p. p. 23 et 24.—Règlement pour définir la juridiction des anciens Bureaux d'Examineurs et pour en établir de nouveaux, p. 53.—Règlement pour l'examen des Candidats au Brevet ou Diplôme d'Instituteur dans le Bas-Canada, p. 53 et suiv.—Tableaux compris dans le Rapport du Surintendant pour 1861, p. p. 158 et 159.





JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier 1862.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: La Chanson de Jean-Baptiste, par M. A. Marsais.—Notes d'un Voyage d'Hiver de Montréal à Québec, par M. A. de Pibusque.—**BEAUX-ARTS:** Discours d'Introduction au Cours de Dessin Pratique de M. Bourassa, à l'École Normale Jacques-Cartier.—**EDUCATION.**—Conseils aux Instituteurs: XVI. Inspirer de la Confiance aux élèves, par Th. H. Barran.—Calligraphie: III. De l'insuffisance et des inconvénients de l'usage exclusif du tableau noir pour les leçons d'écriture, Taislet.—**AVIS OFFICIELS:** Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Erections de Municipalités scolaires.—Nominations de Commissaires d'école.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la bibliothèque du Département.—Aux Instituteurs.—Instituteur demandé.—Erratum.—**EDITORIAL.**—Nécrologie: Mort de S. A. R. le Prince Albert.—A nos abonnés.—Subvention des Ecoles Communes, de l'Éducation Supérieure et des Municipalités Pauvres.—Le Recensement.—Bulletin des Publications et Réimpressions les plus Récentes: Paris, Montréal, Québec.—Petite Revue Mensuelle.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS:** Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—**ANNONCE:** Le Journal de l'Instruction Publique et le Journal of Education.—**DOCUMENTS OFFICIELS:** Tableau de la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure pour 1861.—Tableau de la Distribution de l'Aide Supplémentaire aux Municipalités Pauvres.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LA CHANSON DE JEAN-BAPTISTE.

AIR: J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
PIERRE DUPONT.

Je vis comme un roi sur ma terre,
Avec ma femme et mes enfants ;
Dans une forêt séculaire,
J'ai déjà bûché trente arpents ;
Sauf les dimanches, sans relâche,
J'exerce mes robustes bras,
Et, bien que rude soit ma tâche,
Mon courage ne mollit pas.
Sans regrets, sans envie,
Gâiment passe ma vie ;
Je possède un trésor malgré ma pauvreté:
C'est mieux que l'or, car c'est la liberté !

Durant l'hiver, lorsque la neige,
Blanchit la plaine et les vallons,
Et que le vieux Nord-est assiège
Les arbres au sommet des monts,
Moi seul, travaillant comme quatre,
Dans la forêt, des mois entiers,
Je ne cesse, à grands coups, d'abattre
Érables, pins et merisiers.
Sans regrets, etc.

En mars, à mon érablière,
Quand la sève est en mouvement,

Le feu brille sous ma chaudière
Où bout le liquide écumant,
J'ai du sucre fait à ma porte !
La ville, au sucre canadien,
Préfère celui qu'on importe ;
Le nôtre pourtant le vaut bien !
Sans regrets, etc.

Sitôt que la neige est fondue
Par les chauds rayons du printemps,
Avec mes bœufs et ma charrue,
Je m'en vais labourer mes champs ;
Je jette au sillon la semence,
Que le bon Dieu fera germer ;
En son appui j'ai confiance ;
Mon père m'apprit à l'aimer.
Sans regrets, etc.

Quand le soleil sur cette plage
A fait mûrir fleurs et moissons,
Que les oiseaux sous le feuillage,
Répètent leurs douces chansons,
Tour-à-tour je coupe et je fauche
Les foins et les tiges des grains ;
Et, Dieu merci, je ne suis gauche
En nul ouvrage de mes mains.
Sans regrets, etc.

Le ciel bénit notre ménage ;
Neuf beaux enfants sont notre espoir ;
Joseph est plein de courage,
Elle travaille jusqu'au soir ;
C'est une fière ménagère
Qui veille à tous nos animaux,
Bonne femme, excellente mère,
Pour son mari, pour ses marmots.
Sans regrets, etc.

J'aime la paix, car avec elle
Je vois mon pays florissant
Et l'Évangile me rappelle
Qu'il ne faut pas verser le sang ;
Mais si le clairon de la guerre
Retentissait au Canada,
Mon fusil ne manquerait guère
Quiconque nous attaquera ;
Même au prix de ma vie,
Je veux pour ma patrie,
Conserver un trésor, malgré ma pauvreté ;
C'est mieux que l'or ; car c'est la liberté !

Montréal, 1er Janvier 1862.

A. MARS AIS.

Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec. (1)

Thermomètre Réaumur.—7 degrés au-dessous de zéro;—vent N.-E.

Enfin nous partons. Aller de Montréal à Québec en plein hiver n'est pas la chose la plus simple du monde.—Adieu les commodités steamboats qui nous transportent en l'espace d'un sommeil au pied du Cap-Diamant; la navigation est fermée, le Saint-Laurent ne marche plus que sous une voûte de glace, et les chemins de fer de ses rives n'existent encore qu'en projet. Il n'y a de choix pour le voyageur qu'entre le stage et l'extra. Le stage ne fait qu'une couchée; il arrive à Québec à la fin du second jour ou dans le cours du troisième, selon l'état de la route; le prix est de 10 piastres (50 francs). Il y a quatre places et chaque voyageur a droit à une robe de buffle. L'extra est plus petit; il est à deux places seulement; on change de voiture et de chevaux à chaque poste, c'est-à-dire de cinq lieues en cinq lieues, et l'on continue le voyage à volonté. On peut parcourir six postes ou ne faire qu'un relais si on le préfère, liberté précieuse dans une saison où, d'une heure à l'autre, le temps et la route subissent les plus graves changements; mais ce privilège est celui du riche, il faut donc le payer et assez cher; 30 piastres, un peu plus de 155 fr.—Deux state-rooms d'un steamboat avec un souper ne coûtent que 5 piastres, environ 25 fr., différence en plus 125, sans compter les frais d'auberge et la perte de temps. Ces petits détails, insignifiants aujourd'hui, pourraient devenir intéressants par la suite. Si l'état des routes indique le degré de civilisation d'un pays, la nature et le prix des voies de transport offrent d'époque en époque une échelle comparative sur laquelle on peut mesurer le progrès. Nos ancêtres auraient été bien fiers de ce que nous dédaignons, et peut-être arriverait-il que nos derniers perfectionnements leur ont souri de pitié nos arrière-neveux.

Deux difficultés précèdent tout départ au Canada dans cette rude saison: lo s'habiller; 2o entrer dans la voiture. Au temps de l'armée blanche, quand on allait en guerre, il fallait couvrir toutes les parties vulnérables du corps; chacune avait sa cuirasse: casque, visière, haubert, brassards, gantelets, cotte de mailles, corset barlé de fer; sans un écuyer, on n'aurait pu tout ajuster; il fallait être aidé par deux pages pour arriver en selle, et quand on était désarçonné on ne pouvait se relever sans le secours de plusieurs valets; il en est à peu près de même pour un touriste européen qui se hasarde à faire un voyage d'hiver ici. Son armure de martre, de castor, de buffle et de minks, le céderait à peine pour le poids aux armures d'acier du moyen âge; mais on a beau se fourrer et se draper, le froid trouve toujours quelque défaut de cuirasse; ainsi doublé ou triplé, comment s'enlâsser dans l'étroite boîte d'un sleigh qui n'a pas trois pieds de largeur? Il faut être soulevé, poussé, tiré, et finalement enfoncé. Cet emballage violent a, du moins, l'avantage de réchauffer, et une fois entré dans le sac de buffle, on peut crier avec confiance: *all right!* Nous n'avons pas à nous plaindre de notre départ; il s'est fait avec un certain *décorum*. L'entrepreneur des postes était venu en personne présider à la cérémonie, et les spectateurs ne manquaient pas. A Paris nous en aurions eu cent; car jamais, excepté en Carnaval, on ne vit caricatures si grotesques. Pourquoi ne conserverai-je pas la liste de mes armes défensives? Cet inventaire m'égaiera quand je serai en pays chaud, et les costumiers pourront en faire leur profit.

Commençons par la tête: casque de martre ouaté en dedans avec oreillères à queue nouant sous le menton; voile de gaze verte pour préserver les yeux de l'éclat de la lumière sur la neige; crémone ou pélerine de martre couvrant les oreilles, la gorge et la poitrine; cache-nez de mérinos faisant deux tours et maintenant la coiffure et les pièces du cou étroitement fermées; un gilet ou plutôt une tunique de flanelle; une chemise, un carré double de flanelle sur la poitrine; deux paires de bas de laine, des genouillères épaisses, des chaussettes de coton, un caleçon de Caribou, un pantalon de drap de cuir, des dessus de jambe d'étoffe canadienne, des bottines de castor double et à seconde semelle de caoutchouc; un gilet droit en drap de cuir laine descendant jusqu'aux jambes (mode Louis XV); des manchettes ouatées, un paletolet ouaté avec parements, collet

(1) Ces notes sont empruntées à un voyage que j'ai fait avec ma femme au Canada; si je les publie si peu de temps après avoir perdu cette compagnie chérie de vingt-trois ans de mon existence, c'est que je cherche des consolations dans tout ce qui me la rappelle. Jusqu'ici il ne m'a pas été possible d'en trouver; mais du moins, en ne me séparant pas d'elle, j'ai peut-être mieux supporté ma douleur. (Note de l'auteur.)

Nous sommes heureux de reproduire cette esquisse dont la couleur locale est si vive, et le style si naturel et si charmant. Nos lecteurs, qui tous ont fait connaissance avec l'auteur, par la lecture des poésies qu'il veut bien nous envoyer de temps à autre, partageront l'émotion que nous ont inspirées les lignes qui précèdent. (Réf.)

et revets de fourrure fine de castor, le collet se relevant et enveloppant la tête presque en entier; enfin un pardessus de buffle bien doublé et croisant du haut en bas avec un capuchon semblable; gants de laine élastique et gantelets pardessus en fourrure de minks. Si tout ce bataillon ne pèse pas 200 livres, peu s'en faut, à coup sûr.

Pour ma femme, je ne supposerais que 100 livres; cela fait 300, et le poids des deux personnes réunies, élevant ce chiffre presque au double, nous permettait de maintenir la voiture dans un équilibre parfait; nos bagages, attachés derrière, ne pesaient pas plus que nous. Pour expliquer toutes ces précautions prises contre le froid, il faut dire que les traîneaux entièrement ouverts devant et sur les côtés ne se ferment qu'avec des rideaux de cuir assez mal ajustés et que le vent y entre sans le moindre obstacle.

La première poste se termine au bout de l'île de Montréal sur la rive gauche de l'Orégon, qui débouche dans le Saint-Laurent sous le nom de Rivières-des-Prairies. Au commencement et à la fin de la saison, ce point est dangereux; on fait même un grand détour pour l'éviter, mais à présent la glace est si solide et si unie que nous avons passé la rivière sans nous en apercevoir; il y a la une auberge isolée tenue par un nommé Deschamps; on nous y a fait descendre pour nous réchauffer, et ma foi, il était temps; le nord-est qui nous soufflait au visage avec force nous avait empourpré le nez et le front; nos yeux pleuraient; le poêle a renouvelé notre provision de chaleur pour la seconde poste.

Deschamps tient sa maison comme tous les Canadiens-Français qui habitent la campagne; c'est simple, propre, commode; une famille nombreuse s'empresse autour des voyageurs pour les aider à ôter et à remettre leur attirail fourré. Si l'on était forcé de prendre gîte en pareil lieu, on ne serait pas à plaindre; on y trouverait avec ce qu'on offre ordinairement la campagne, tout ce qu'il n'est pas ordinaire de trouver à la ville: bonne figure d'hôte, bonne table et bon lit.

De la pointe de l'île de Montréal à la Valtrie, on continue à suivre la route de terre en passant par Repentigny; la poste est aussi de cinq lieues. L'auberge de la Valtrie est tenue par des Canadiens-Anglais; c'est une maison spacieuse et de bonne apparence; toutes les dispositions intérieures rappellent les hôtels des petites villes de l'Amérique et du Canada; le parloir des voyageurs est un salon garni, suivant l'usage, de *rocking-chairs* dont le dossier et les bras sont couverts d'un fillet en coton blanc imitant la dentelle, d'un piano, d'une table ronde avec livres, keepsakes et colifichets de fantaisie, d'ottomanes en erin noir et d'un tapis à grand ramage.

Notre station à la Valtrie a été si courte que nous n'avons pu éprouver toutes les bonnes qualités de cette auberge; nous ne pouvons louer en connaissance de cause que la netteté des appartements et la politesse des maîtres.

La Valtrie forme une saillie sur le bord du Saint-Laurent avec un bouquet de hautes futaies dont la beauté m'a frappé dans la belle saison, lorsque je descendais vers Québec en steamboat. A présent ce feuillage magnifique est remplacé par les frimas; c'est un tout autre tableau, mais qui n'est pas, assurément, sans quelque charme.

Le chemin de terre que nous avons suivi depuis Montréal est assez bien fait, nous n'y avons rencontré que peu de cahots; cependant la neige qui le couvre, bien que fortement pressée par la herse et le rouleau, résiste toujours, tandis que sur la glace un sleigh glisse sans exiger des chevaux le moindre coup de collier. Nous observons avec plaisir la différence de ces deux voies en passant de la terre sur le fleuve: notre marche s'accélère; elle doublerait aisément de vitesse sans les rencontres fréquentes qui nous obligent à faire halte. La route élevée en chaussée par les couches de neige qu'on y a successivement jetées pour la réparer est si haute qu'on ne peut incliner dans le débord, et si étroite qu'il est extrêmement difficile de passer côte à côte. Voilà pourquoi l'attelage est disposé en arbalète et la caisse de la voiture réduite aux proportions les plus exigües.

9 janvier. De Berthier aux Trois-Rivières.

Après avoir passé La Norcia vers le coucher du soleil, nous sommes arrivés à Berthier, un peu avant la nuit.

Berthier est une des paroisses les plus importantes du Bas-Canada; la culture y pénétré un loin dans la profondeur des terres et les propriétés acquièrent chaque année plus de valeur; cent acres valent déjà de 15 à 20 mille francs; les Anglais ont accaparé les meilleures; c'est la famille Cuthbert qui possède les seigneuries de Berthier et La Norcia. Madame Ross Cuthbert est sœur de M. Rush, qui fut ministre des Etats-Unis à Paris. La seigneurie d'Aillebout, située derrière celle de Berthier, n'est pas encore concédée en entier; la propriété en est indivise entre plusieurs Français-Canadiens.

Deux hôtels se font concurrence à Berthier; nous avons été conduits chez Giroux; sa maison mérite une mention très-honorable

et ses chapons aussi; pareille volaille ne nous avait jamais été servie depuis notre départ de France, et nous l'avons accueillie comme une heureuse tradition du Maine.

Après nous être lestés d'un déjeuner bien chaud et avoir quelque peu causé avec Madame Giroux, nous commençons notre travestissement. moi en bête fauve, Elisa en bête noire; j'ai refusé hier de mettre un voile, et la gelée m'a laissé sur le front une empreinte brûlante; la réverbération du soleil sur la neige m'a fatigué aussi la vue; une gaze verte, si mince qu'elle soit, n'est pas seulement un rempart contre le vent et la lumière, elle forme une atmosphère plus tempérée et adoucit l'éclat des objets. J'ai donc mis toute prudence du côté, je me suis voilé.

Madame Giroux, en nous faisant ses adieux, nous a dit: "Le nord-est vient de tomber; il va moullir." Elle ne se trompait pas, la neige a commencé presque aussitôt; seulement elle était si parfaitement gelée qu'elle était plutôt poisseuse qu'humide. Quel changement de décoration! Voici pour notre seconde journée un tableau d'hiver entièrement différent de celui que la première journée nous a présenté. Hier, tout était bleu au ciel, limpide dans l'air, resplendissant sur la terre. Aujourd'hui, une brume jaunâtre resserre l'horizon autour de nous, une neige épaisse tombe lentement; il ne fait ni jour ni nuit; c'est la clarté opaque de la Laponie; on ne distingue que les contours des objets comme si l'on n'était entouré que d'ombres. La couleur, le mouvement, la vie, tout semble enseveli sous un immense linceul.

Et qu'a-t-il fallu pour opérer cette transformation générale? Un coup de vent; le sud a chassé le nord-est, qui a disparu avec tous ses prismes pour aller sans doute illuminer les palais de cristal et les montagnes de diamants des mers polaires. Chacun son tour; quelques rares éclaircies nous laissent voir le pays que nous traversons. La paroisse de Berthier se prolonge sur tout son front en forme d'aventure. Les maisons sont aussi rapprochées que dans les villes rurales des Etats-Unis; des plaines se déroulent ensuite à perte de vue et Paul n'y trouve pas un seul arbre pour se reposer; la neige en couvrant jusqu'aux clôtures a donné à ces plaines l'apparence de laes de lait ou d'argent; on ne voit pas une seule tige sur ces surfaces d'une blancheur inimitable; ça et là dans le lointain, à droite, Paul distingue avec peine une file de points noirs qui se meuvent; c'est une suite de trains, une caravane traversant les déserts du Saint-Laurent.

Plus on s'éloigne de Montréal, plus l'entretien des routes est négligé; pour éviter d'y faire des réparations, on en fait de nouvelles et pour cela il suffit de changer de place les jalons ou balises, arbutus verts faciles à transporter; néanmoins les cahots une fois ouverts se creusent bien vite, et quelle que soit l'habileté du conducteur on est sans cesse exposé à d'affreuses secousses. Le charretier canadien est admirable; doux, poli, attentif, il mène toujours debout, et, dans les mauvais pas, il s'agit comme sur une balançoire, se jetant tantôt à droite, tantôt à gauche, sautant même hors la voiture, pour faire contre-poids et rétablir l'équilibre. Vent, neige, grêle, il reçoit tout dans une noble attitude de combat, et son attention ne s'endort jamais. Rien d'intéressé dans ses soins; le pourboire est mis hors d'usage avec l'ivrognerie; membres de la Société de tempérance, la plupart des postillons passent devant les tavernes sans même les regarder, mais ils ne manquent jamais de saluer les croix plantées au bord des routes.

Nous avons relayé à Maskinongé. L'auberge de la poste est inférieure aux précédentes, et cela n'est pas surprenant; à moins d'accident, aucun voyageur ne s'arrête là, il n'y a que les habitants allant d'une paroisse à l'autre; cependant, la maison, malgré sa simplicité rustique, est très-propre et on pourrait y séjourner sans la moindre répugnance, la modeste catalogue du pays y protège le tapis anglais; des gravures ou lithographies dont les sujets sont religieux, ornent les murs peints en blanc; une vieille pendule haute de cinq à six pieds y somme dans sa boîte de bois peint les heures du XIX^e siècle aussi fort et aussi juste que celles du XVIII^e et peut-être du XVII^e; elle a pour rival dans la pièce d'entrée le cadran économique des Etats-Unis, qui, tout compris, mouvement, sonnerie, glace et cadre d'acajou, n'a coûté qu'un dollar.

Sur les bords étroits d'une haute cheminée, j'aperçois des figures en plâtre, des anges, des vierges, des Napoléons, des coqs et diverses espèces d'animaux, sans parler des gros coquillages symétriquement placés aux deux bouts. Tandis qu'on relayait, l'engagée, c'est-à-dire la servante, est venue prêter main-forte à Elisa pour l'aider à se débarrasser de ses fourrures; la bête noire étant devenue blanche, on ne savait par quel bout la prendre; aussi la bonne engagée ne cessait-elle de répéter: "C'est de valeur comme il mouille! Espérez, madame, espérez; on va vous ôter tout votre butin; on ne quittera que le chapeau si vous voulez le garder sur votre tête."

De Maskinongé à Machiche, nous n'avons eu rien à remarquer; l'air était entièrement obscurci par la neige. L'église de Machiche a été construite sur le même plan que celle de Maskinongé.— Est-elle plus grande ou plus nouvelle? je l'ignore; mais l'extérieur m'a paru mieux. Machiche est une des paroisses les plus populeuses et les plus riches de cette partie du Canada; elle a un marché très-suivi. Après l'avoir passé, on arrive à la pointe du lac Saint-Pierre, où est le relais de la poste.

Le lac Saint-Pierre est le plus large épanchement du Saint-Laurent entre Kingston et le Saguenay, espace de plus de 150 lieues; on pourrait l'appeler le défaut du fleuve, car il enlève chaque année plus d'un mois d'activité à la navigation; c'est la partie la plus basse; elle prend la première et débâcle la dernière. Le chenal est étroit; il y a partout peu de fond, et malgré les dépenses énormes qui ont été faites pour creuser la passe principale, les obstacles et les dangers sont à peu près toujours les mêmes. Les canots (conducteurs de radeaux) n'abordent le lac Saint-Pierre qu'avec effroi; et il n'est que trop vrai que si la tempête les y surprend par un fort nord-est, ils courent les plus grands risques. La pointe du lac est le rendez-vous favori de chasseurs de canards et de bécassines; la tranquillité des eaux qui baignent les îles voisines et l'épaisseur des joncailles leur donnent la chance d'y faire de très-heureuses parties.

Le village de la Rivière-du-Loup qu'on trouve après la pointe du lac semble florissant. La maison seigneuriale, bâtie dans une bonne situation, y produit un effet pittoresque malgré la lourdeur de son architecture massive. Quelques Canadiennes se livrent, dans cette paroisse, à une industrie qu'elles ont dérobée aux Sauvages; elles brodent sur l'écorce de bouleau avec des poils d'origan et de porc-épic; une madame Lambert a accaparé presque toutes les commandes de Montréal, comme madame Paul de Lorette celles de Québec. Nous avions demandé un portefeuille pour notre album canadien à une ouvrière d'élite, et comme ce travail délicat exigeait quelques explications, nous avons fait halte devant sa porte. Mademoiselle Louise Mousset (c'était le nom de cette ouvrière) se couvrant la tête d'un châle, à la façon des Irlandaises, est venue au bord du grand chemin, et là, entre deux neiges, celle tombant et celle tombée, on a discouru sur les guirlandes de fleurs et de fruits; on a parlé roses, violettes, pensées, fraises et groseilles.

Depuis Maskinongé, nous avons voyagé alternativement sur la neige et sur la glace, en terre ferme et sur les rivières; mais nous n'avons repris le Saint-Laurent qu'à la pointe du lac, et encore, pour le quitter bientôt. Le lac Saint-Pierre, enveloppé d'une brume impénétrable, nous a échappé; nous l'avons côtoyé sans le voir; notre regard par moments ne dépassait pas les oreilles des chevaux; nous avions à traverser plusieurs bois, et la neige que le vent ne peut balayer y est plus entassée que dans les plaines. Notre charretier s'agitait devant nous comme le diable dans un bûcher;— quelle gymnastique! Certes, il ne devait pas avoir froid; mais il avait beau faire, nous avons cahoté, penché, barodé tant et plus. Par instants, les divinités de l'hiver, je ne sais quel nom leur donner, les nixines, si l'on veut, puisqu'on ne des ondines, élevaient leurs voiles diaphanes et nous découvraient des beautés fantastiques; la neige, mousseuse comme la crème battue, ne présentait sur tous les arbres que des formes molles et légères, on eût dit du marbre amolli, de l'albâtre fusible; les branches horizontales des sapins s'inclinaient à peine sous des flocons agglomérés en boules qu'on aurait pris pour des nids de coton remplis d'oiseaux blancs; ailleurs, un bloc occupait plusieurs étages de l'arbre; mais les interstices ouverts par la pointe des rameaux marquaient des yeux, un nez, une bouche ou seulement des traits assez irréguliers pour en faire une figure de monstre. Sur plusieurs gros troncs d'arbres coupés la neige s'était amoncelée en colonnes torsées, en pyramides ou en statues grotesques. Figurez-vous nos anciens voyageurs isolés dans les bois; qu'y voyaient-ils et que n'y voyaient-ils pas? Les Sauvages ne s'avançaient qu'avec précaution, examinant chaque arbre, observant chaque buisson, et croyant au moindre souffle de la brise qui balançait toutes ces figures étranges qu'elles a'laient s'animer pour leur fermer la route. Ils entendaient aussi dans le lointain le chasseur blanc qui poursuivait avec des chiens blancs des chevreuils blancs; mente, chasseur et gibier, tout se dessinait pour eux sur les flancs des nuages. Ces visions de la peur ou de la superstition, la poésie me les a rendues et j'ai senti que la pâle muse du Nord habitait comme ses sœurs un monde enchante. La mythologie née du côté de l'Orient a oublié cette habitante des frimas; elle ignorait aussi les willis et les sylphides que la ballade allemande a rencontrées dans la brume des laes et dans l'ombre des forêts. — Pourquoi ne pas compléter cette famille charmante en y ajoutant les nixines ou frimatides qui viennent de nous apparaître dans les neiges du Canada?

Arrivons aux *Trois-Rivières*. Il est cinq heures et demie et la nuit approche ; elle semble déjà nous envelopper, tant la neige qui nous aveugle est serrée. On nous mène chez Bernard. La venue d'un extra est toujours accueillie dans les hôtels comme une bonne aubaine. Si l'on ne crie pas ainsi qu'autrefois en Angleterre : Bougies pour quatre chevaux ! du moins le landlord accourt à la portière et pour lui-même pour donner l'exemple de l'empressement. Nous n'avons garde de trouver ces soins importuns ; ils nous paraissent au contraire pleins d'à-propos, car la pesanteur de nos fourrures est augmentée d'un poids de neige et de glace qui excéderait nos forces si nous cherchions à le soulever nous-mêmes. Le thermomètre en remontant tout à coup vers zéro a commencé un dégel qui ajoute une assez belle quantité d'eau à notre couverture de frimas. Mon buffle surtout a filtré dans sa laine des grivets qui se sont allongés en girandoles et qui tintent comme des grelots. Je fais en marchant le bruit d'un lustre. Toute notre défroque étendue sur des chaises remplit un salon et le change en séchoir ; mais vivent les Canadiennes ! elles nous soignent comme de vieux amis, et avec un si bon feu, un si bon souper, un si bon lit, comment n'oublierait-on pas bien vite les fatigues du voyage ? il ne doit en rester que les impressions, et en effet, je n'ai rêvé pendant toute la nuit que mes songes du jour.

19 janvier.

On annonçait la pluie hier soir ; le vent a tourné, et ce matin à sept heures le thermomètre, dégingolant plus vite qu'il n'avait monté, marquait dix-huit degrés au-dessous de zéro, — heureusement, nous ne marchons pas aujourd'hui ; nous voici au milieu de notre voyage ; nous avons fait trente lieues, et il nous en reste exactement le même nombre à faire. — Nous allons prendre un repos ; si je ne me trompe, l'hôtel Bernard est situé au bord du Saint-Laurent ; je dois donc avoir une vue agréable, car le fleuve est libre sur ce point et la marée lui imprime chaque jour deux cours différents. Voyons : Je regarde à une fenêtre du nord, je regarde à une fenêtre du sud, pas de Saint-Laurent ; qu'est-ce que cela signifie ? Voilà bien cependant de l'autre côté de la rue l'hôtel Ostrom, où j'ai logé il y a deux ans. Curieuse inversion ! c'est au pied de cet hôtel que le Saint-Laurent coule aujourd'hui ; évidemment, le fleuve n'a pas changé de cours, il faut donc que l'hôtel ait changé de place ; le mot de l'énigme m'est expliqué : les deux aubergistes ont troqué ensemble.

Je viens de dire que la marée porte jusqu'aux *Trois-Rivières* ; ses derniers flots y jettent chaque année vers la fin de décembre une manne précieuse : ce sont de petits poissons que l'on suppose de jeunes morues et que l'on appelle *Tommy-cods*. Les longs caissons qui servent à les prendre en sont encombrés ; on fait geler ces poissons et on les vend au boisseau sur les marchés de Montréal et de Québec ; ils sont aussi délicats que les éperlans. Le pont de glace se forme rarement entre les *Trois-Rivières* et le côté sud du Saint-Laurent. On a fait cette année une tentative ingénieuse pour vaincre la double résistance du courant et de la marée ; on a découpé dans le vaste épanchement du lac Saint-Pierre une bande de glace beaucoup plus large que le chenal du Saint-Laurent en face des *Trois-Rivières*. On espère que le reflux fera dériver cette banquette qui, se trouvant resserrée dans un lit plus étroit, formera un barrage. Cette combinaison peut réussir ; tout dépend néanmoins de l'épaisseur de la glace ; si elle est mal liée, elle se brisera entraînée par fragments. Il y a peu de vie dans la cité des *Trois-Rivières* pendant la belle saison ; le commerce, réduit au détail, y est presque nul. Qu'est-ce donc en hiver ? on a ici un exemple frappant des conséquences désastreuses de tout monopole. Cette ville, qui est la seconde en ancienneté du Canada, est assurément dans un état de progrès voisin de son enfance. Les forges de Saint-Maurice situées derrière son territoire en sont l'unique cause ; on a concédé tous les bois des alentours à un seul homme sous prétexte d'en alimenter les hauts-fourneaux ; il n'y a donc pas eu un seul acre defriché, pas un seul établissement formé, pas une seule ferme, pas un seul moulin, et la rivière Saint-Maurice, dont les déclivités offrent à l'industrie tant de riches pouvoirs d'eau, a continué à couler, comme au temps des Sauvages, dans une solitude profonde. Qu'est-il arrivé ? C'est qu'après trente ou quarante ans de jouissance de son privilège, l'exploiteur des forges, M. Bell, est mort ruiné, et qu'en privant les *Trois-Rivières* d'un accroissement de population, il a enlevé au commerce des consommateurs et à l'agriculture des producteurs, c'est-à-dire tout moyen d'échange et par suite toute source de richesse. On vient depuis peu de lever l'obstacle ; des concessions de terre ont été accordées, et bien que les premiers occupants ne songent en général qu'à couper le bois et à le vendre, ils fraient la route. Déjà même la seule exploitation du bois a nécessité l'établissement de plusieurs

moulins à scie, et les ouvriers employés dans ces nouvelles usines forment de distance en distance des hameaux qui ne tarderont pas à se changer en villages. En résumé, la population des *Trois-Rivières*, au lieu de rester attachée aux bords du Saint-Laurent, remonte le Saint-Maurice et envahit les terres du Nord ; de stationnaire, elle devient active et marche vers le progrès.

Voulez-vous savoir tout ce qui se dit ou se fait dans le monde ? allez chez les femmes en retraite. Voulez-vous savoir ce qui se passe dans une ville ? allez dans la ville voisine. C'est ainsi que nous avons appris ici un roman qui a passé inaperçu sous nos yeux à Montréal.

Causeries des Familles,

A. DE PRINCEPQUE.

(La suite au prochain numéro.)

BEAUX-ARTS.

Discours d'Introduction au cours de dessin pratique de M. Bourassa à l'École Normale Jacques Cartier.

Le peuple grec, qui a le plus cultivé la forme et lui a donné la plus grande perfection dans son application la plus universelle, qui, en outre, a mis le plus de raison dans la culture et le développement de l'esprit humain, avait parfaitement compris cette vérité, que tout s'enchaîne, que tout s'entraide dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. En effet, aucune des parties ou des facultés de l'esprit n'est isolée des autres ; elles se fondent entr'elles comme les couleurs essentielles dans l'iris. Ainsi donc, le goût, qui est l'appréciation du juste et du parfait, le sentiment de ce qui est bien et beau dans les créations humaines, ne se développe pas seulement par la culture des facultés qui rendent un homme apte à une carrière spéciale ; mais il gagne considérablement par l'exercice de toutes les autres facultés de son intelligence. Voilà pourquoi dans toutes les écoles antiques de philosophie, d'éloquence, de poésie ou d'art, on conseillait à la jeunesse de ne mépriser aucune connaissance et de s'exercer dans divers genres de travaux intellectuels. Ainsi l'on recommandait l'étude de la musique, de l'architecture et de la philosophie à ceux qui voulaient être orateurs. On conseillait encore aux architectes d'étudier la musique et la peinture ; et aux peintres, on ne croyait pas leur faire une trop forte tâche en leur prescrivant d'apprendre l'architecture, le modelage, l'anatomie ; de lire les poètes et les philosophes, etc. . . . Aussi, fidèle à ces conseils, la jeunesse accourait-elle à toutes ces écoles fameuses qui se formaient autour de chacun de ces hommes qui sont restés dans l'histoire les premiers dans l'ordre hiérarchique des belles intelligences. Chaque ville était orgueilleuse d'avoir les siennes ; et pour en établir la supériorité, on avait fondé ces concours célèbres accompagnés de jeux de toute espèce. On y venait de tous les points de l'Archipel, de la Sicile et de la Grande-Grece ; les souverains étrangers entraient en lice dans ces joîtes intellectuelles, qui étaient les plus grandes fêtes de ce peuple souverain par l'intelligence. Ces époques de concours aidaient à compter les années ; et chaque beau succès du génie, chaque progrès de l'esprit humain servait à dire combien de siècles le monde avait vécu. N'était-ce pas, avant l'incarnation de la perfection divine, la plus noble manière de marquer le temps de la perfection créée.

Voyons en quelques mots, la raison de ces préceptes des écoles de la Grèce. Examinons, par exemple, celui qui conseillait aux orateurs, l'étude de la philosophie, de l'architecture et de la musique. Quand au premier article du précepte, la philosophie, tout le monde en sent la nécessité, sans commentaire. Avant de parler, il est essentiel de savoir penser. Cependant, j'ai peut-être été trop loin en disant que tout le monde sentait la nécessité des études philosophiques pour devenir homme public ; car chez les Grecs, le titre d'orateur entraînait toujours l'idée d'un homme public, qui veut diriger la chose de l'état. Ici l'on semble négliger terriblement ce premier précepte de l'orateur ; si l'on s'en souvenait, on ne verrait pas tous les deux ou trois ans cette troupe de Démosthène ambulants passer sur le pays, comme une épidémie s'attaquant aux cerveaux et empoisonnant l'esprit public. Et pourtant, Démosthène, le vrai Démosthène avait bien véritablement commencé ses études chez Platon, ainsi que chez Euclide, le géomètre ; et personne, je crois, n'a su mieux que lui donner raison à l'enseignement de son

école. La géométrie a des rapports avec l'architecture et à mesure qu'elle s'est perfectionnée, elle a remplacé celle-ci dans l'enseignement, surtout chez les modernes, parce qu'elle est une science plus exacte et qu'elle procède plus simplement. Cependant, étudions les rapports de l'architecture avec l'art du discours. La coordination de toutes les parties d'une vaste construction, les rapports nécessaires de ces parties entre elles, la disposition qu'il faut donner aux uns pour l'avantage des autres, l'heureux accord de l'intérieur et de l'extérieur, la combinaison harmonieuse qu'il faut faire de la force avec les proportions pour produire un tout élégant; voilà un travail très-propre à forcer l'esprit à se suivre rigoureusement, à développer une pensée, à la pousser vers toutes ses conséquences, à la montrer sous toutes ses couleurs. Enfin un édifice n'est qu'une proposition rigoureusement raisonnée. Maintenant quels rapports la musique peut-elle avoir avec l'orateur? La musique, c'est la plus haute expression du son dans ses combinaisons les plus harmonieuses. Tout sentiment de l'âme, toute pensée humaine porte en elle sa musique: parce qu'elle ne peut être conçue ni exprimée sans la vibration du son qui en fait une parole. La musique, en perfectionnant le sens de l'oreille, en l'habituant à saisir les moindres dissonances et les plus délicates consonances des sons, en rectifiant le timbre d'un larynx fêlé, en faisant apprécier toute l'expression musicale que peuvent avoir les mots, ne peut-elle pas rendre les plus grands services à l'orateur, qui cherche la perfection et veut faire de la parole le moyen le plus puissant de persuader les masses et de gouverner les peuples. Si un grand édifice est une proposition rigoureusement raisonnée, un discours est un chant magnifique, qui doit passer par toutes les modulations de cette gamme chromatique dont tous les degrés touchent un cœur humain. Savez-vous ce que cet élève de Platon et d'Euclide allait faire sur les bords de la mer, quand les vents sifflaient et que les vagues soulevées accouraient comme la foule furieuse et se brisaient à ses pieds, en mugissant? Il allait apprendre à chanter ses discours, à compléter le philosophe et le dialecticien, à devenir Démosthène.

Je ne pousse pas plus loin l'étude de ces rapports intimes et nécessaires entre les diverses connaissances humaines, auxquelles je ne me suis arrêté que pour montrer que la création d'une école quelconque, pourvu qu'elle soit sérieuse dans son but et son enseignement, ne peut pas être une chose indifférente. Encore une fois, le monde est une harmonie complète et inséparable; connaître une chose, c'est être sur la voie d'en connaître une autre; goûter une beauté, c'est être disposé à en aimer une autre.

Je ne puis mieux terminer ces observations qu'en citant une pensée de Socrate qui leur sert presque de complément. Je ne me rappelle que la substance de l'idée. «J'ai de la considération, dit le philosophe, pour un homme qui possède une supériorité incontestable à la tribune; mais si j'en trouve un autre qui, avec le même talent oratoire est en outre un bon général à la guerre, je lui donnerai un plus grande part de ma confiance; mais si un troisième possède avec les hautes capacités des deux autres, plus d'habileté dans l'administration de toutes les affaires de l'état, s'il est agréable dans ses rapports intimes, s'il est le plus fort dans les jeux publics, à la lutte, à la danse; s'il est le plus aimable à la table, je le déclare l'homme véritablement supérieur à tous les autres, et c'est à lui que je confierai les rênes de l'état.» Cette pensée peut bien être venue à Socrate dans un moment d'estime pour sa propre personne, lui qui avait été un sculpteur distingué, un soldat intrépide, un administrateur sage et intègre, le plus agréable des causeurs et le plus éloquent des philosophes. Mais il est aussi naturel de croire que le grand philosophe était plutôt dans sa personne le résumé de l'esprit d'Athènes, que ses paroles n'étaient l'analyse de son individualité. Cette Athènes, dont l'esprit délicat et fortement cultivé, faisait cas de toutes les perfections, n'était arrivée à ce haut degré de raffinement intellectuel que par cet enseignement universel et commun que favorisait d'ailleurs ses institutions et son génie. Car, dans un temps où l'imprimerie n'existait pas, on ne peut attribuer qu'à ce système d'enseignement cette popularisation, (passez-moi le mot) de toutes les sciences et de toutes les théories qui, comme je l'observais dans les musées de Naples, étaient descendues dans les moindres détails de la vie ordinaire, et avaient donné une forme intelligente aux produits les plus communs de l'industrie manuelle. Pour mieux dire, c'est sans doute à cause de l'absence de ce puissant moyen de l'imprimerie que l'enseignement avait pris cette forme. Dans tous les cas, les résultats en ont prouvé l'efficacité, et la première partie de la renaissance, qui a préparé le grand siècle des Médicis, avant l'invention de l'imprimerie, a été fécondée par le même principe d'enseignement.

Je viens de parler de l'utilité que toutes les connaissances humaines ont les unes pour les autres; disons un mot de l'utilité propre de l'étude du dessin, en dehors même de ses applications les plus pratiques, auxquelles je reviendrai dans un instant. Le dessin

est essentiellement un travail d'observation et d'analyse. Aussitôt qu'il a pour but de reproduire les objets qui se présentent à nos regards, il oblige l'esprit aussi bien que l'œil à en étudier les formes réelles, les modifications, les mouvements, les points par lesquels ils s'harmonisent avec le reste de la nature, les influences morales qu'ils subissent, si ce sont des objets animés et intelligents. De la forme apparente, on passe insensiblement à la nature essentielle des choses. De là vient que les grands dessinateurs ont presque toujours été de grands penseurs. Sans parler de Socrate, qui commença par faire de l'art la principale occupation de sa vie, je nommerai Uccello qui inventa en partie la perspective géométrale; Léonard de Vinci qui découvrit une quantité de principes de la physique que l'on aurait connus plus tôt si on eût voulu étudier ses manuscrits qui étaient écrits, d'ailleurs, de la manière la plus bizarre; il fut de plus un ingénieur habile et un mécanicien distingué. Michel-Ange, Buonvinto Cellini et une quantité d'autres cultivèrent à la fois tous les arts; ils entreprirent les travaux les plus considérables et les plus variés, sans autres études spéciales que celles que leur avait fait faire l'habitude de l'observation jointe à la réflexion. La curiosité toujours croissante, que fait naître chez l'homme la découverte successive des secrets et des beautés de la nature, entraîna les artistes jusque dans les laboratoires de l'alchimie; et l'on en vit plusieurs qui, pour y être allés chercher des couleurs nouvelles, s'égarèrent à la poursuite de la pierre philosophale. La physiologie est une science qui est presque sortie complète des ateliers des peintres. Enfin, la télégraphie électrique est née presque sur le chevalet d'un artiste; car monsieur Morse, qui a complété cette superbe application de l'électricité, est un peintre; et il était, je crois, à l'époque de son invention, directeur d'une école à New-York.

Un autre avantage de la pratique du dessin est de nous graver la forme exacte des objets dans la mémoire, de manière à pouvoir la reproduire quand nous désirons mettre ces objets sous le regard des autres. De là suit cette autre ressource, de pouvoir retracer sur le papier les figures conçues par votre imagination. Combien de services a rendus à la science expérimentale l'art du dessin? Un ouvrier ne saisit pas toujours, sur la parole, l'arrangement mécanique d'un objet que vous voulez lui faire construire; il le comprendra dans un coup-d'œil si vous lui montrez une figure exacte de cet objet. L'étude des beautés qui vous environnent, à laquelle invite naturellement la pratique du dessin, conduit peu à peu l'esprit vers l'éclectisme en toute chose, et le dispose à saisir rapidement et justement le beau, partout où il se trouve et à en jouir à toutes les heures de la vie. Cette belle nature, si variée, si abondante, n'a-t-elle pas été la source de toutes les nuances, de toutes les formes gracieuses et puissantes du langage? Et cette richesse des images que l'on a remarquée dans les langues des peuples grossiers qui habitaient nos forêts, n'a-t-elle pas été dans l'observation constante des lois, des harmonies et des beautés infinies de la création. Le sauvage que la nature dépose, à son premier jour, sur un lit de feuillage; que les bruits, les distractions, les intérêts de notre vie, devenue presque toute artificielle, ne viennent jamais troubler dans sa longue contemplation de l'œuvre de Dieu; le sauvage qui se lève avec le réveil de la nature, qui ne va jamais reposer sa tête sur le même pied de terre, plantant sa tente sous les épaisses forêts, au bord des grands fleuves, au milieu des plaines immenses, s'endormant au bruit des cataractes, du vent et de la tempête; le sauvage qui calcule toutes ses actions de la journée, ses longues courses, le bonheur de sa chasse, presque tout ce qui va lui arriver, d'après la marche des astres, l'aspect des nuages, la course des vents, le chant des oiseaux, la vie de la nature entière; qui trouve dans le ciel son cadran et son baromètre, dans la terre un habile médecin, un maître universel, le grand livre de la sagesse: eh bien! voilà où il a puisé ces grâces, ces délicatesses d'expression, ces formes ingénieuses qu'il donne à sa pensée et qui ont tant étonné les Européens quand ils les ont étudiées. Il est vrai qu'ils firent cette étude à une époque où l'on avait trop négligé les études de la nature; les hommes de lettre et les artistes s'étaient habitués à ne voir plus que les choses d'imagination et les jouissances purement artificielles; palais magiques, jardins découpés, fontaines avec tritons et naïades, poésies et fêtes où l'on n'entendait parler que d'Apollon et des muses. Et je serai remarquer en passant que ceux qui, les premiers, ont fait sortir de cet abus l'art sadomment paganismé, sont deux peintres, deux véritables peintres par inclination et un peu par la pratique. Je veux nommer Bernardin de St.-Pierre et Châteaubriand. Ce dernier faisait passablement le paysan.

Il me reste maintenant à parler des avantages immédiats que procure l'étude du dessin aux artisans de tout genre, et par suite, à l'industrie, au commerce, à la prospérité publique toute entière. Pour cela, je dois jeter un coup d'œil sur l'origine et la création des écoles de beaux-arts modernes. L'art né au milieu des premiers sanctuaires chrétiens, fut accueilli avec les derniers rites de la ci-

vilisation ancienne par les communautés religieuses, que leur caractère d'invulnérabilité et leur science mettaient seuls en état de conserver un dépôt aussi précieux, durant cette époque de ruine et de barbarie. C'est là qu'il grandit à l'ombre du cloître, au milieu de la ferveur monastique, qui fait de l'étude et du travail une obligation journalière, et qui pouvait alors faire entreprendre pour Dieu des travaux incompris par les contemporains. Personne n'était plus propre à cette œuvre que les ordres religieux. La corporation religieuse ne meurt pas. Fondée sur un principe immuable, liée fortement par une règle, animée par un seul esprit qui survit aux individus durant des siècles, toujours héritière des mêmes trésors de science, presque toujours à l'abri des orages qui ont échangé les sociétés civiles, liées par leurs relations et les intérêts de leurs œuvres à tous les individus et presque avec tous les pays ; il est impossible d'imaginer des corps plus heureusement organisés pour travailler au développement des grandes pensées humaines et pour conduire à terme des entreprises gigantesques, telles que ces cloîtres, ces abbayes, ces temples dont on voit les ruines superbes, en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, et dont la construction effrayerait des gouvernements même. Ceux qui subsistent encore, quoique dépouillés d'une partie de leurs richesses en tous genres, laissent voir ce qu'il a fallu de patience, de temps et de travail pour les compléter.

Il semble que la providence ait fait naître les ordres religieux juste à l'époque qui leur a permis de sauver de la ruine l'œuvre du passé et de préparer efficacement celle de l'avenir. Comme ils ont fondé les premières bibliothèques, les premiers musées ; comme ils ont été les seuls gardiens et les seuls maîtres de la science ; ils ont encore fait de leurs cloîtres les premières écoles d'art. Les princes n'ont fait depuis que régulariser ce que les moines avaient laissé sous la forme coutumière. Pendant plus de trois siècles ils ont été les seuls protecteurs de l'art qui n'a produit que pour eux, et n'est sorti de leurs retraites qu'après s'y être parfaitement développé, et avoir produit, à bien peu de chose près, ses plus grandes beautés.

C'est dans les cloîtres d'Assise, de Sienna, de Florence, de Pérouse, de Bologne, de Milan, de Venise, de Rome et d'une multitude d'autres villes moins importantes qu'il faut étudier l'œuvre de ces trois siècles ; ce que l'on trouve d'objets d'art, ailleurs et appartenant à cette époque, a été enlevé depuis de ces asiles vénérés. Plus tard, quand l'art eut passé dans le domaine des riches particuliers et des princes, les moines n'ont pas négligé de l'attirer encore dans leur sanctuaire et ils ont, ou ils ont eu en leur possession, des chefs-d'œuvre nombreux de toute la plus belle époque de la renaissance.

Comme la décoration des églises et le culte demandent à l'art des produits variés, il arriva que les artistes en tous genres furent invités ensemble à fournir leur contingent de travail, ce qui contribua à établir un contact entre eux, qui exerça une influence heureuse sur tous. Une ardente émulation s'empara d'eux. Les peintres, les sculpteurs, les mosaïstes, les orfèvres, les ciseleurs, les architectes, les modelleurs en stuc s'enseignaient mutuellement leurs procédés ; le goût s'équilibrait, les études devenaient communes ; on apprenait aussi bien le dessin chez un orfèvre, chez un sculpteur, chez un architecte que chez un peintre ; tous en avaient une grande connaissance, aussi il n'y avait rien d'étonnant de voir apparaître dans un concours, pour la construction d'un édifice de l'importance du Dôme de Florence par exemple, plusieurs artistes dont l'occupation habituelle différait entièrement de l'architecture. On dit à l'occasion de ce Dôme de Florence, que le Ghiberti aurait mérité d'avoir les suffrages des syndics, si la partialité ne s'en était pas mêlée ; cependant l'œuvre de Brunelleschi, qui fut son heureux compétiteur, est transcendante ! Pour consoler Ghiberti de ce mécompte, on lui confia le travail des portes en bronze du Baptistère (il était sculpteur et ciseleur). Il consacra vingt ans à cette entreprise, et il l'a accompli incontestablement un des plus beaux chefs-d'œuvre qui aient jamais été faits par la main de l'homme. Les moines eux-mêmes subissaient l'influence de ces habiles ouvriers de la pensée, et comme chez eux les traditions se passent d'une génération à l'autre, et qu'ils conservaient autour d'eux les œuvres qu'ils avaient fait naître, nuls ne gardaient mieux qu'eux le sentiment de l'art ; de sorte qu'ils se trompaient rarement dans le choix de leurs ouvriers. Plusieurs même d'entre eux furent des maîtres éminents.

(La suite au prochain numéro.)

ÉDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

XVI.

INSPIRER DE LA CONFIANCE AUX ENFANTS.

Avant tout et surtout, tâchez de vous concilier la confiance des élèves.

La confiance est fondée sur l'estime et l'affection ; elle ne se commande point, elle ne s'impose point ; elle a sa source dans le cœur, cet asile inviolable de la volonté individuelle, qu'une volonté étrangère peut bien s'ouvrir par la persuasion, mais ne saurait forcer par la contrainte.

Ne l'oubliez jamais : votre élève est obligé de vous obéir ; c'est un devoir qu'il faut nécessairement qu'il remplisse, et, s'il voulait s'y soustraire, vous avez les moyens de l'y forcer. Mais il n'est pas obligé d'avoir confiance en vous, et, s'il vous refuse sa confiance, vous ne la ravirez pas. Vous pourrez bien lui arracher quelques démonstrations extérieures, quelques paroles feintes, quelques promesses illusoire ; vous ne pourrez rien sur ses sentiments, et, quand vous obtenez de lui quelques signes d'une affection qu'en réalité il n'éprouve pas, vous ne faites qu'ajouter au mal de la défiance le mal de la dissimulation.

Cette souveraine indépendance du cœur de l'élève est un fait sur lequel généralement on n'a pas assez réfléchi.

Les bienfaits du père et de la mère sont si incessants et si immenses, leur tendresse est si ardente et si expansive, que la confiance de l'enfant s'éclaire, pour ainsi dire, d'abord vers eux par un mouvement naturel et instinctif ; plus tard, c'est à la lumière de leur raison que s'allument les premières lueurs de la sienne. La confiance filiale a donc à la fois, comme devoir, toute la lucidité d'un axiome, comme sentiment, toute la chaleur dont un jeune cœur est susceptible.

Mais pour toute autre personne, ce jeune cœur, cette raison naissante revendiquent leurs droits et se maintiennent dans une complète indépendance. L'enfant ne peut disposer que de ce seul trésor, sa confiance ; il ne l'accorde qu'à bon escient.

Et voyez, jamais personne ne s'est avisé de dire à un enfant : " Je t'ordonne d'estimer... j'exige que tu aimes... " Non ; mais quand on veut qu'il aime, qu'il estime quelques personnes, on les lui peint sous des couleurs favorables ; on relève à ses yeux leurs bonnes qualités, on fait l'éloge de leur conduite ; en un mot, on tâche de le persuader.

Comprenez cet exemple ; et si vous voulez que votre élève vous accorde sa confiance, c'est-à-dire qu'il vous estime et qu'il vous aime, persuadez-le bien, par toute votre conduite, qu'il ne saurait avoir, après ses parents, de meilleur guide ni de meilleur conseiller que vous.

Je vous citerai à ce sujet une réponse que fit un jour un précepteur à son élève.

Ce maître, depuis quelques mois, était chargé de l'éducation d'un enfant de douze ans, plein d'esprit et de caprices, excessivement gâté jusqu'alors. A la douceur et à la patience le maître unissait l'exactitude et la fermeté, qualités qui n'étaient point du goût de l'élève. L'enfant n'accordait donc à son maître qu'une soumission extérieure, et le cœur restait indocile. Toute sa conduite se ressentait de cette mauvaise disposition ; ses progrès étaient presque nuls, parce qu'il étudiait avec dégoût ; et, sans jamais oublier envers son maître les règles de la convenance, il lui laissait assez clairement connaître l'aversion qu'il avait pour lui. Un jour que ce sentiment s'était manifesté plus vivement qu'à l'ordinaire, le maître lui dit : " Je vous forcerais bien de changer.—Et comment ? répliqua l'enfant, en le regardant d'un air froid et ironique.—Je vous aimerai

tant, dit le maître, qu'à la fin vous serez bien forcé de m'aimer." Avant un an, la prédiction s'était accomplie. L'enfant reconnut dans son maître un attachement si vrai et des qualités si nobles, qu'insensiblement l'aversion fit place à une amitié sincère. Cette amitié dure encore, aussi vive que jamais, quoique depuis bien longtemps l'éducation soit terminée.

Or, cette estime, sur laquelle la confiance est basée, vous l'obtiendrez si vous vous montrez tel que vous êtes, et si vous êtes tel que vous devez être.

D'abord, si vous vous montrez tel que vous êtes.

Il n'est rien qui inspire aux enfants plus de confiance que la sincérité et la franchise ; il n'est rien qui aliène leur cœur plus que la dissimulation et l'hypocrisie. Le mensonge, qu'ils ont le tort de se permettre trop souvent à eux-mêmes, et qui leur semble (très-mal à propos) excusable en eux à cause de leur faiblesse et de leur position dépendante, leur paraît odieux et vil dans quiconque exerce sur eux quelque autorité. Leur mépris s'étend sur tous les défauts qui ont quelque affinité avec le mensonge, comme la simulation, l'affectation, l'exagération.

Ne croyez point d'ailleurs qu'il soit facile de leur en imposer. Quand on n'a point observé de près les enfants, on ne saurait se figurer jusqu'où va leur pénétration et leur finesse pour démêler les sentiments les plus cachés de leur maître. Leur attention, n'étant pas distraite, comme celle des hommes par une multitude de pensées diverses, se concentre sur cette personne qu'il leur importe si fort de bien connaître ; rien ne leur échappe ; ils voient et comprennent tout ce qui paraît au dehors, et devinent ce qui se passe au dedans. Ils jugent quelquefois mal, mais ils observent bien ; et, pour reconnaître l'affectation, le jugement est inutile, l'observation suffit. Le manque d'accord entre ce qu'un homme est réellement et ce qu'il veut paraître choque un esprit jeune et naïf aussi naturellement que certaines dissonances musicales choquent une oreille délicate ; il ne faut pour cela ni expérience ni étude.

Croyez-vous, par exemple, qu'un maître qui, en présence des parents et des autorités, parle avec douceur aux enfants et les reprend avec patience, et qui, lorsqu'il est seul avec eux, change de ton et se montre rude et emporté, puisse obtenir la confiance des enfants ! Ils l'estimeraient davantage s'ils le voyaient se montrer toujours tel qu'il est, sans prendre de masque à l'occasion. L'impatience et la rudesse, quelque désagréables qu'elles soient à supporter, les choqueront toujours moins que cette sorte d'hypocrisie. On peut estimer un homme brutal ; on n'estime jamais un homme faux.

Mais, afin de pouvoir toujours se montrer aux enfants tel qu'il est, il faut nécessairement que l'instituteur soit toujours tel qu'il doit être.

Soyez donc réellement dévoué, soyez réellement modeste.

C'est ce que je vous ai déjà dit, et sur cet objet si important je n'ai rien à vous apprendre. Il me suffira d'appeler votre attention sur deux points, relatifs, l'un au dévouement des maîtres, l'autre à la modestie.

Plus vous sentez en vous de dévouement à vos élèves et à vos devoirs, moins vous devez parler de ce dévouement : qui aime bien prouve ses sentiments par sa conduite, et ne songe jamais à dire : "J'aime." Les protestations de dévouement et de zèle, quelque sincères qu'elles soient, ont toujours quelque chose de théâtral ; il semble que l'on joue un rôle. En général, l'honnête homme ne parle point de sa probité ; l'homme brave ne parle point de son courage : qu'il en soit de même de vous. Ne parlez pas de votre zèle, votre conduite en parlera assez pour vous.

Quant au conseil que je dois ajouter relativement à la modestie, il a quelque rapport à celui qui précède ; en deux mots, le voici : Ne parlez jamais de vous à vos élèves, et

observez avec eux, plus scrupuleusement encore qu'avec le public, le précepte que je vous ai déjà donné à cet égard.

Il est des hommes tellement pleins d'eux-mêmes, qu'en conversation ils se mettent en scène à chaque instant. Le moi ne cesse de retentir dans leur bouche : leurs études, leurs travaux, leurs espérances, leurs craintes sont l'unique objet de leurs conversations. Les professeurs sont peut-être plus exposés que d'autres personnes à ce travers, parce qu'ils sont toujours sûrs de trouver dans leurs élèves des auditeurs qui non-seulement accueillent avec empressement leurs confidences, mais qui se font même quelquefois un malin plaisir de les provoquer.

Ce travers, sans doute, est léger, quand il ne provient ni d'orgueil, ni de suffisance, quand il prend sa source uniquement dans le besoin d'épanchement naturel à une âme aimante, besoin que semble rendre plus impérieux encore la vie studieuse et solitaire que mène l'homme chargé d'instruire la jeunesse. Comme presque toujours il s'intéresse aussi à tout ce qui le concerne ; mais c'est une erreur. Restez donc avec les enfants digne et affectueux ; parlez-leur beaucoup d'eux-mêmes, et très-peu de vous.

Ce qui importe aussi à un maître pour conserver la confiance de ses élèves, surtout dans les commencements de son exercice, c'est de ne jamais se tromper dans son enseignement. Je ne saurais trop vous recommander de vous tenir en garde contre la moindre faute, contre la moindre erreur. Dans la société des hommes instruits, rien de plus commun que de dire : "Je me suis trompé." Avec vos élèves, qui n'ont aucune connaissance du monde, avec le public qui vous entoure, et dont l'intelligence n'a pas été assez cultivée pour savoir jusqu'à quel point l'homme véritablement instruit est faillible, un tel aveu ne vaudrait rien pour vous. Quoi de moins extraordinaire, par exemple, que de se tromper dans une opération d'arithmétique ? Cela nous arrive à tous : aussi il n'est point de banquier, point de commerçant qui, en envoyant un compte à ses correspondants, n'ajoute ces mots : *Sauf erreur ou omission*. Eh bien ! s'il vous arrivait, à vous, de commettre une erreur de ce genre, les gens qui vous entourent seraient aussi mécontents que surpris ; ils ne sauraient point faire la part à l'irréflexion, à la distraction ; la faute serait imputée à l'ignorance. On dirait : *Il ne sait point son métier*. Il en serait de même pour l'orthographe, pour la géographie, pour tout le reste. Allez lentement, si vous opérez ; si on vous interroge, prenez votre temps pour répondre ; mais n'opérez, ne répondez qu'à coup sûr. "Ce n'est pas vous compromettre que de dire : "Je veux examiner cette question à loisir ; je réfléchirai sur ce point." Mais c'est vous compromettre que de vous tromper. Votre faute deviendra un sujet de fierté pour celui qui l'aura relevée, et un sujet de conversation pour tout le monde. Dans dix ans on en parlera encore ; dans dix ans, dans vingt-ans, les élèves de votre classe s'entendront dire : "Eh bien ! bronche-t-il encore quelques-fois, le maître ? ... Comme je l'ai relevé il y a vingt ans ! ..."

Ce serait là un véritable obstacle au succès de votre enseignement et aux progrès de vos élèves ; car, comme l'a dit un célèbre philosophe, il est indispensable que l'élève ait foi en son maître.

Croire que l'on peut impunément se tromper avec les élèves, c'est les connaître bien mal, c'est ignorer combien ils sont disposés (du moins dans les villes) à contester le savoir de leurs maîtres, et avec quelle avidité ils recueillent les moindres faits propres à le faire révoquer en doute. Est-il jeune, il ne sait pas ; est-il vieux, il ne sait plus.

TH. H. BARRAU.

De la Calligraphie.

III.

DE L'INSUFFISANCE ET DES INCONVÉNIENTS QUE PRÉSENTE L'USAGE EXCLUSIF DU TABLEAU NOIR POUR LES LEÇONS D'ÉCRITURE.

Pour obtenir sûrement, dans les écoles, des succès satisfaisants, soit en instruction, soit en éducation, il ne faut pas seulement à l'instituteur du zèle; il lui faut encore, pour auxiliaire, des méthodes appropriées non moins à l'enseignement qu'à l'enfance, afin qu'elles soient facilement applicables, en même temps que sagement progressives. Qui ne sait, d'ailleurs, que le succès d'un maître, même habile et dévoué, dépend en grande partie des ouvrages qu'il suit et des procédés qu'il emploie?

Il importe donc, pour toute personne vouée à l'enseignement, de savoir reconnaître les méthodes et les procédés dont on peut faire usage avec le plus de succès pour chaque branche d'instruction. Aussi essaierai-je d'éclairer mes collègues sur la méthode et les procédés d'après lesquels l'écriture, dans les écoles, peut être enseignée le plus facilement pour le maître, et de la manière la plus fructueuse pour les élèves.

L'écriture n'est généralement enseignée dans les classes que de deux manières: par le secours de modèles gravés, lithographiés, soit écrits à la main, ou par celui de tracés à la craie, exécutés sur le tableau noir.

Pendant longtemps, on a écrit une lettre, un mot, ou une ligne en tête de la page de chaque élève; ce moyen, condamné aujourd'hui par tant de personnes, n'est cependant pas à négliger: car il est le plus propre, quand le maître exécute devant les élèves, à leur apprendre à régler convenablement leurs mouvements, et à les initier avantagusement à la formation des divers caractères, ainsi qu'à la liaison des lettres entre elles, autre point également très-important. Il est à peu près le seul pratiqué avec les jeunes élèves dans les leçons particulières; il est encore le seul qui soit employé avec succès dans les classes avec les élèves distraits, maudroits, peu intelligents, ne sachant encore ni observer ni imiter, ou dont la vue faible ne leur permet pas de distinguer les caractères tracés sur le tableau noir. On voit que l'instituteur, de même que le professeur particulier, doit recourir à ce procédé, s'il veut assurer le progrès de tous ses élèves. D'ailleurs, tout maître ne sait-il pas que rien ne stimule les élèves, les grands aussi bien que les petits, comme une lettre, un mot, une ligne exécutée sur leur cahier et devant eux, surtout quand il s'agit d'en obtenir, ce qui est toujours si difficile, soit des lettres d'une forme plus orale, soit une écriture plus penchée, ou moins serrée, ou encore moins lourde, et par suite plus gracieuse et plus rapide.

On s'est borné ensuite à mettre des modèles détachés sous les yeux des élèves, se contentant généralement de leur dire; Copiez imitez. La copie d'un modèle, si elle n'est pas précédée d'une explication et d'une démonstration au tableau, ne peut que faire prendre aux commençants de mauvaises habitudes d'exécution, et que leur inspirer de l'ennui et du dégoût, deux choses qui conseillent mal.

Depuis quelque temps, certains maîtres, frappés sans doute des résultats fâcheux que produit une exécution qui réduit l'élève à un rôle de machine, et désireux de les prévenir, ne font plus usage que du tableau noir pour les leçons d'écriture soit aux élèves avancés soit aux commençants. Mais en voulant éviter un inconvénient, ils sont tombés dans un autre, également grave; car en négligeant entièrement l'emploi des modèles, ils se sont refusés un auxiliaire toujours utile, un moyen toujours efficace de faire l'éducation des élèves en même temps que leur instruction.

Rien n'est certainement plus convenable, plus avantageux, sous le rapport de la culture des facultés naissantes des enfants comme sous celui de l'exécution et de la forme graphiques, que de démontrer, au tableau noir, en présence des élèves, la pente et le moyen de l'obtenir, la manière de diriger les mouvements de la main, les principes ou éléments, et tout ce qui se rapporte à l'exécution des lettres, au perfectionnement de l'écriture. La démonstration orale a, en effet, deux grands avantages: d'abord, elle éveille vivement l'attention, fixe mieux les yeux et l'esprit, fait prendre aux élèves l'habitude de remarquer, de comparer, de juger, et leur communique par suite cet esprit d'observation, de réflexion, et d'imitation qui, en développant leur intelligence, tend à leur rendre encore plus facile toute autre étude s'adressant particulièrement au raisonnement; ensuite, elle permet au maître de s'adresser à la fois à tous ceux de même force à peu près, et de rendre ainsi ses leçons plus attrayantes, plus profitables que par le procédé ordinaire qui consiste à passer près de chacun, même pour lui expliquer les principes généraux.

Je suppose qu'un maître veuille un jour appeler sérieusement l'attention des élèves avancés, entre autre chose, sur les points et les accents; quoi de plus convenable que de tracer à ce sujet, sur le tableau noir, des mots tels que *inégalité, sincérité, fidélité, etc.*, afin de faire voir, à tous en même temps, que les points et les accents doivent être placés à la même hauteur, et être à peu près de même force? Une telle démonstration étant bientôt faite, il reste au maître le temps de surveiller les applications des élèves, ce qui peut seul compléter heureusement sa leçon, et toutes celles de ce genre, qu'elles aient en vue l'exécution ou la forme.

Mais là doit se borner l'emploi du tableau noir pour les leçons d'écriture. Il me paraît bien plus intéressant, bien plus instructif pour les élèves qui savent passablement lire et écrire, d'avoir à copier de bons modèles, bien composés sous le rapport des textes que d'être obligés toujours d'imiter un mot ou une courte phrase écrite sur le tableau noir, souvent peu convenable pour cela, et souvent aussi trop éloigné des élèves pour que tous puissent y lire aisément de l'écriture fine, et remarquer, je ne dirai pas la forme des lettres, la chose, dans ce cas, n'est pas possible, mais la manière dont les mots sont écrits. Il importe cependant que les exercices d'écriture qui, dans les écoles, durent des années entières pour la plupart des élèves, puissent encore être, pour ceux qui sont sortis des premiers éléments, à la fois des leçons de lecture, d'orthographe et de morale.

J. TAULET.

(Conférences sur l'Écriture.)

AVIS OFFICIELS.



LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada, à sa réunion trimestrielle qui a eu lieu à Montréal, les 12 et 13 de novembre dernier, a approuvé les livres suivants. Cette approbation a été confirmée depuis par Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil.

Sur le rapport du comité des livres:

(Pour écoles élémentaires.)

Petit Traité de grammaire anglaise, à l'usage des écoles primaires, par Charles Gosselin, Québec.

Elementary Arithmetic in decimal currency, designed for the use of Canadian schools. By John Herbert Sangster, Esq. Second edition, carefully revised. Printed and published by John Lovell, 1861.

Manuel d'anglais: Grammaire et Thèmes, par P. Sadler. Paris, 1859. Aussi, Manuel d'anglais, Thèmes et Syntaxe, par le même. Paris, 1849.

(Pour Académies et pour Ecoles Modèles.)

Grammaire Pratique de la langue anglaise; troisième édition. Par P. Sadler. Paris, 1858.

Manuel d'anglais. Sixième partie: leçons de littérature anglaise. Par P. Sadler. Paris, 1841.

Manuel d'anglais. Cinquième partie: Leçons de littérature anglaise. Par P. Sadler. Paris, 1841.

Manuel d'anglais. Deuxième partie: Versions et dialogues. Par P. Sadler. Nouvelle édition. Paris, 1857.

Exercices anglais ou Cours de Thèmes Gradués. Par P. Sadler. Douzième édition. Paris, 1857.

Cours de Versions anglaises ou recueil choisi d'anecdotes classiques, traits historiques. Par P. Sadler. Septième édition. Paris, 1856.

Manuel Classique de conversations françaises et anglaises, en une série de dialogues. Par P. Sadler. Quatrième édition. Paris, 1855.

Nouveau Dictionnaire portatif, anglais-français et français-anglais. Deux tomes en un volume. Cinquième édition. Par P. Sadler. Paris, 1858.

(Pour Académies, Ecoles modèles et Ecoles élémentaires.)

"Lovell's General Geography, for the use of schools; with numerous maps, etc. Par J. George Hodgins, L. L. B., F. R. G. S., Montréal, 1861."

Sur le rapport des membres catholiques du comité:

(Pour Ecoles Élémentaires.)

Histoire Sainte, par demandes et par réponses suivie d'un abrégé de

la Vie de N. S. Jésus-Christ, à l'usage de la jeunesse. Nouvelle édition. Québec: imprimé chez T. Cary, 1852.

Sur le rapport des membres protestants du comité:

(Pour écoles modèles ou académiques.)

Pinnock's improved edition of Dr. Goldsmith's History of England, by Wm. C. Taylor, L. L. D. First Canadian Edition, Montreal. John Lovell, Printer and Publisher, 1859.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

ERRECTIONS ET SÉPARATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 15 de novembre dernier:

1o. Eriger en municipalité scolaire la paroisse de St. Anaclet, dans le comté de Rimouski, et lui donner les mêmes limites qui lui ont été assignées pour les fins civiles par proclamation de Son Excellence, le Très-Honorable Sir Edmund Walker Head, en date du 9 de mai 1859, et y ajouter la partie ci-après décrite de la paroisse de Ste. Luce, dans le comté sus-nommé et qui a été annexée dernièrement à la dite paroisse de St. Anaclet par décret canonique, et bornée comme suit:

Vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare l'une de l'autre les dites paroisses de St. Anaclet et de Ste. Luce; vers le nord-ouest, à partir de la ligne susdite de séparation entre les deux paroisses sus-nommées, par la ligne qui sépare le premier rang du second, dans la seigneurie de Lessard, jusqu'à l'intersection de la ligne qui sépare la terre du Sieur Jean-Baptiste Proulx de celle du Sieur Pierre Lavoie, dans le dit second rang; vers le nord-est, partie par la ligne de séparation entre les terres des dits Sieurs Jean-Baptiste Proulx et Pierre Lavoie, partie par la ligne qui sépare la terre du Sieur Victor Proulx de celle du Sieur Pierre Langlois, dans le troisième rang de la dite seigneurie, et partie par la ligne qui sépare la terre du Sieur Olivier Roy de celle du Sieur Samuel Roy, dans le quatrième rang de la même seigneurie; vers le sud-est, par le township Neigette.

2o. Eriger en municipalité scolaire le township de Callières, dans le comté de Charlevoix, et lui donner les mêmes limites que le township de ce nom.

3o. En date du 29 du même mois:

Diviser la paroisse de Ste. Agathe, dans le comté de Lotbinière, en deux municipalités scolaires et donner à l'une le nom de Ste. Agathe No. un, et à l'autre, celui de Ste. Agathe No. deux; comprenant, la première, toute cette partie de la seigneurie de Ste. Croix qui s'étend depuis l'endroit connu sous le nom de: *Terrain des Mères*, jusqu'à la terre de Denis McGinley inclusivement; et Ste. Agathe No. deux, comprenant le reste de la seigneurie jusqu'à la vingtième terre sur le chemin Garsford, dans la seigneurie Beauvillage et dans les limites de la dite paroisse de Ste. Agathe.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 14 de décembre dernier, donner à la municipalité scolaire de Lacolle, dans le comté de St. Jean, les limites qui sont assignées à la municipalité rurale de Lacolle.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 15 de novembre dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre-Sud: Messire G. Drolet, prêtre, MM. Charles McCaffrey, John Coarr, Louis Dion et Joseph McKutcheon. St. Sylvestre-Nord: Thomas McGoldrick, cénuyer, MM. Cornelius Plunkett, John Orr, Joseph Gagné et Janvier Flammant.

Comté de Charlevoix.—Callières: MM. Eliphe Savard, Thomas Bouchard, Lazare Simard, Octave Bouchard et David Savard.

En date du 19 du même mois:

Comté de Chicoutimi.—St. Jean: MM. Siméon Boudreau et Vital Boudreau.

En date du 20 du même mois:

Comté de Gaspé.—Ste. Anne-des-Monts: MM. Augustin Levasseur et Hilaire Emond.

En date du 23 du même mois:

Comté de Rimouski.—Village de Rimouski: Messire G. Potvin, prêtre.

En date du 26 du même mois:

Comté de Compton.—Hereford: MM. John Hart et Charles O. Hibbard.

Comté de Saguenay.—Bergeronnes: MM. Joseph Bouliam, Thadée Gagnon, Jean Savard, Thomas Desbiens et Benjamin Simard.

Comté de Dorchester.—Cranbourne: MM. Edward Colgan, Thomas Sheerin et James McClintock, né.

Et en date du 27 du même mois:

Comté de Huntingdon.—Hemmingford: M. Julius Scriver.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, par minute en Conseil, en date du 21 de décembre dernier, a bien voulu approuver les nominations suivantes:

Comté de Lotbinière.—Ste. Agathe No. 2: MM. Abraham Beaudoin, Godefroy Dussault, Louis Carrier, Jean Enouf et J. B. St. Hilaire.

Le 28 de décembre dernier.

Comté de St. Maurice.—St. Sévère: M. Luc Boucher.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

MM. Charles Smith et Alexander Sturgeon ont, en novembre dernier, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

MM. Joseph Casgrain et James Fitz-Simon ont, le 3 de décembre dernier, obtenu des diplômes pour écoles modèles.

MM. Jean Marie Mathieu, Elie Lemire Marsolais, James McCarthy, George Mondor et Victor Brunel; Melles. Mathilde Balard, Philomène Lefebvre, Marie Louise Prud'homme, Julia McGuire, Odile Leblanc, Odile Michaud, Marie Caroline Laviolette, Philomène Lavoie et Madame Henry Brown, née Elise Courville, ont, le même jour, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

MM. François-Xavier Duplessis, Félix Reniville, T. W. Lee, Isaac Blake, Albert Hall, Joshua J. Parker, I. I. Beldon, Evalyn S. Quimby, Ira M. Hill; Melles. Mary Boyle, Anna Blake, Mary A. Munro, Martha House, Lucretia Searles, Louisa Woods, Mary E. Rhoades et Lodicea I. Stearnes ont, le 2 de décembre dernier, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

MM. E. W. Smith et Hiram R. Steele ont, le 8 de ce mois, obtenu des diplômes pour écoles modèles, et, le même jour, M. Charles Gaylord a obtenu un diplôme pour écoles élémentaires.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

MM. Anthony Conroy et John C. Ferguson, ont, le premier, dans le mois d'août dernier, et le second, le 10 de septembre dernier, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires, ainsi que les institutrices suivantes: Melles. Margaret McLachlan, le 1er d'août dernier, Frances O'Neil, le 10 de septembre dernier, et Mary Ann Howes, Catherine McCullum et Margaret Timmons, le 15 de novembre dernier.

M. Albert Best Byron a, en décembre dernier, obtenu un diplôme pour écoles élémentaires.

Melles. Christiana Keon et Bridget Teresa Meagher ont obtenu des diplômes pour écoles élémentaires, la première, le 23 d'octobre dernier, et l'autre, le 27 de décembre dernier.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception de l'ouvrage suivant:

De M. Joseph Norbert Duquet, typographe, Québec: "Le Véritable Petit-Albert, ou secret pour acquérir un trésor," par M. J. N. Duquet, 1 volume.

AUX INSTITUTEURS.

Les instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques Cartier sont invités à se réunir en conférence vendredi, le 31 janvier courant, à 10 heures du matin, au lieu ordinaire des séances. Les membres du conseil devront s'assembler la veille, à 7 heures du soir, à la chambre des professeurs.

F. X. DESPLAINES,
Président.

INSTITUTEUR DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement pour l'académie de St. Romuald de Farn-

ham, d'une manière capable d'enseigner l'anglais. L'engagement ne sera que pour finir l'année scolaire commencée.

S'adresser à M. François Provost, président des commissaires d'école, à St. Romuald de Farnham, comté de Missisquoi.

ERRATUM.—Dans notre dernière livraison, p. 206 et sous le titre: "Bureau des Examineurs du district de Sherbrooke," 27e ligne, au lieu de *Lorinda Williams*, lisez: *Lotinda Wiggins*.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS CANADA), JANVIER 1862.

Mort de S. A. R. le Prince Albert.

Cet événement, qui est venu si soudainement affliger Notre Gracieuse Souveraine et le peuple de la Grande-Bretagne, a jeté le deuil sur toutes les possessions britanniques, et a créé ici même une impression qui n'a pas été amoindrie par les circonstances tout exceptionnelles et si alarmantes dans lesquelles le Canada se trouvait alors.

La nouvelle de la mort de S. A. R. a été reçue le 24 décembre par voie télégraphique de St. Jean de Terre-Neuve. Dans ce moment la crise anglo-américaine était pour nous dans sa période la plus saisissante. Une émotion douloureuse et universelle est donc venue se joindre à l'anxiété publique. Ce triste événement a eu lieu le dimanche, 14 décembre au soir. Immédiatement la nouvelle s'en est répandue en Angleterre et sur tout le continent de l'Europe, et de nombreux messages sont venus, de la part de toutes les cours de l'Europe et de toutes les villes du royaume, témoigner à la Reine et à sa famille les plus vives sympathies. L'Empereur et l'Impératrice des Français ont été les premiers à faire parvenir leurs condoléances à l'auguste veuve et il a été décidé de suite à la cour de France que l'on porterait un deuil de vingt-et-un jours, ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les souverains.

L'Angleterre a éprouvé, dans la mort du Prince Albert, une véritable affliction, fondée autant sur l'estime qu'il avait su s'acquérir que sur l'attachement plus qu'ordinaire que le peuple anglais a toujours montré pour la Reine. Le rôle social et politique du Prince, époux de la Reine dans un gouvernement constitutionnel et avec une nation aussi ombrageuse, était difficile à remplir. L'illustre défunt avait su se tenir à une égale distance des écueils qui, de chaque côté, bordaient sa route, et, s'emparant noblement des occasions qui lui étaient données de faire le bien, il parvint à donner à sa position un prestige autrement désirable que celui qui lui était refusé par l'étiquette.

Albert-François-Auguste-Charles-Emanuel de Saxe-Cobourg-Gotha, Duc de Saxe, était né au château de Rosenau, près de Cobourg, le 26 août 1819, du Duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha et de sa première femme, la Princesse Louise, fille unique d'Auguste, Duc de Saxe-Gotha, dont il était le second fils. Ce fut en 1836, en accompagnant son père à Londres dans une visite que ce dernier faisait au Roi Guillaume IV, qu'il fit pour la première fois la connaissance de sa cousine, la Princesse Victoria, alors héritière présomptive de son oncle. Son frère était aussi avec lui; et la future Reine et les deux jeunes Princes parurent souvent ensemble en public, et notamment à la fête annuelle de l'École de Charité de la Cathédrale de St. Paul. On fait géné-

ralement remonter à cette époque l'attachement conçu par la jeune princesse pour son aimable et brillant cousin. L'année suivante, les deux Princes de Saxe-Cobourg furent envoyés à la célèbre Université de Bonn (1). Avant d'y aller, ils avaient passé quelque temps à Bruxelles chez leur oncle, le Roi Léopold. On sait que ce souverain, s'était marié en premières noces avec la Princesse Charlotte, qui était alors héritière présomptive de la couronne, et que sans la mort de cette princesse, le Prince Léopold se serait trouvé dans la position que son neveu occupa plus tard. On ne sait si à cette époque il était déjà question du mariage du Prince Albert avec la Princesse Victoria; mais on peut croire que la grande influence du Roi Léopold dans les conseils de la famille royale d'Angleterre, a contribué à assurer au jeune Prince sa brillante position, tandis que les conseils et les exemples de ce monarque constitutionnel n'ont pas été plus tard sans influence sur la conduite si habile et si sage de l'illustre défunt.

A Bonn, il se fit remarquer par son amour de l'étude et il s'appliqua surtout à l'histoire et à la jurisprudence. Il montra dès lors ce goût prononcé pour les beaux-arts, surtout pour la peinture et pour la musique, qui l'ont distingué depuis. Le *Petit joueur de vielle savoyard*, qui est un des meilleurs tableaux de la galerie de la Reine, a été peint par lui à cette époque. Son frère, Ernest (le duc aujourd'hui régnant), se distinguait également dans la poésie et les lettres, et tous deux firent imprimer à leurs frais et au profit des pauvres de la ville de Bonn, un joli volume de poésies, de gravures et de musique, entièrement de leur composition. Leur charité à tous deux était très-remarquable à Bonn, et les pauvres de la ville et des environs eurent tout sujet de regretter leur départ. Ce fut tandis que les deux jeunes Princes étaient encore à Bonn qu'eut lieu le couronnement de la Reine Victoria; leur père y était présent, mais ni l'un ni l'autre des jeunes Princes ne l'y accompagnèrent, comme l'ont dit quelques biographes. Ce ne fut que le 10 d'octobre 1839, que le Prince, accompagné de son frère aîné, revint en Angleterre. Le 14 novembre suivant, S. M. annonça à son Conseil la décision qu'elle avait prise; le prochain mariage de la Reine fut en même temps annoncé à la Chambre des Lords par le Duc de Cambridge. A la Chambre des Communes, Lord John Russell proposa que la liste civile du Prince fût de £50,000. La Chambre accueillit un amendement proposé par le Colonel Sibthorp, qui réduisit cette somme à £30,000, après avoir rejeté un autre amendement de M. Hume, ce dernier ne voulant voter que £21,000. Un bill fut passé, par lequel la Reine reçut le pouvoir de donner au Prince "dans l'Empire tels titres, rangs, dignités et préséances qu'il lui plairait, nonobstant tout usage, statut ou coutume à ce contraires." C'est en vertu de cette loi que S. A. R. reçut d'abord le droit de préséance sur tous les Princes au sang, et qu'elle prit rang dans l'Empire immédiatement après Sa Majesté; et que plus tard, en 1857, elle reçut le titre de *Princesse Consort*. Le mariage fut célébré le 10 de février, 1840; le 24 de janvier précédent, le Prince avait été solennellement décoré de l'ordre de la Jarretière. Nous n'énumérerons point ici tous les titres qui lui furent plus tard prodigués; nous aimons mieux dire ceux qu'il sut acquérir lui-même à l'estime d'une nation aussi jalouse de ses droits que prompt à reconnaître tout ce que l'on fait pour elle. L'exemple des vertus domestiques que lui a données la famille royale, exemple assez rare jusque-là à la Cour d'Angleterre comme dans celles de la plupart des pays de l'Europe, a été, surtout, parfaitement apprécié par la nation et forme à ses yeux un légitime sujet d'orgueil.

Il ne faut pas croire cependant que la popularité du Prince n'ait pas été soumise à quelques épreuves, ni s'imaginer qu'aucun nuage n'ait passé à l'horizon d'une existence aussi heureuse que brillante. En 1851, lors de la retraite de Lord Palmerston, par suite des remontrances faites par plusieurs puissances du Nord contre un de ses discours publics, où le noble lord s'était proclamé, assez inconsidérément, le champion des nouveaux gouvernements constitutionnels de l'Europe, le Prince Albert fut soupçonné d'avoir pris parti à la Cour contre le ministre des affaires étran-

(1) Voyez, sur cette Université, un article de M. de Fœnicille, dans le 1er volume de notre journal, page 18.

gères, et la presse s'exprima sur son compte d'une manière peu flatteuse. Lord Palmerston étant remonté au pouvoir, dut se retirer de nouveau en décembre 1853. Cette nouvelle crise ministérielle fut attribuée, on ne sait encore avec quelle raison, à l'influence des cours étrangers et au Prince Albert. Quelques têtes furent tellement montées contre S. A. R., qu'elle fut sifflée à son entrée dans le palais législatif tandis qu'elle accompagnait Sa Majesté, qui allait ouvrir le Parlement. Il paraît que les explications qui furent données, dans la Chambre des Communes, par les chefs des deux grands partis politiques, rassurèrent complètement l'opinion publique sur le rôle que jouait le Prince dans les conseils de l'état; car, depuis ce temps, sa popularité a tous jours été croissante.

Une des premières démarches de S. A. R. aussitôt après son mariage, fut de se mettre à l'étude du droit constitutionnel et de la jurisprudence anglaise, sous la direction du célèbre avocat Selwyn. Dès qu'il eût acquis une connaissance suffisante de ces deux indispensables sujets, chose qui lui était rendue plus facile par ses études préliminaires à Bonn, le Prince porta son attention principalement vers l'agriculture. Ayant établi une métairie sur un excellent pied, il ne se contenta pas de donner son patronage aux diverses associations agricoles, de porter la parole dans leurs comices; mais il se fit encore lui-même exposant, tour à tour victorieux ou vaincu, dans cette lutte, tout comme le moindre des fermiers anglais.

Il ne tarda pas non plus à être élu Président de la Société des Arts, et ce fut dans cette position qu'il conçut et fit prévaloir, non sans quelque peine, le projet de la grande exposition universelle de 1851. Président du comité organisateur, il y donna toute son attention et montra dans tout ce qui concernait cette grande entreprise des qualités pratiques du premier ordre. Le succès de cette œuvre est un des grands événements de notre siècle, et le Prince, n'eût-il fait qu'y attacher son nom, se serait acquis par ce seul fait des titres durables à l'estime des hommes. Si l'on songe, en effet, que par là s'est inauguré une ère nouvelle dans les fastes de l'industrie, que par ces grandes expositions périodiques le genre humain tout entier est convié au banquet de la science et du progrès, on trouvera peut-être, qu'après tout, il est peu de souverains et d'hommes d'état qui se soient assurés une aussi belle place dans l'histoire des temps modernes.

Le goût du Prince pour les beaux-arts, pour la peinture surtout et pour la musique, goût qu'il avait manifesté si vivement dans sa jeunesse, loin de s'affaiblir se développait davantage. On a de lui plusieurs compositions, un *Te Deum*, un *Sanctus*, et d'autres pièces de musique sacrée, et surtout une *Invoation à l'Harmonie*.

Le Musée des Arts à Kensington a été fondé par lui, et c'est surtout à son initiative et à sa persévérante énergie que l'on doit, sur plusieurs points du Royaume-Uni, l'établissement de ces écoles de dessin pratique qui rendent aux beaux-arts et à l'industrie manufacturière de l'Angleterre de si importants services. Lors de la grande exposition, le Prince fut frappé de la supériorité de la France dans plusieurs branches d'industrie, supériorité due surtout aux dessins et à la forme élégante des objets. Il comprit que le meilleur moyen de lutter contre cette puissance rivale, était de répandre le goût des beaux-arts et la connaissance du dessin dans les classes ouvrières. L'Angleterre ne peut espérer recueillir que dans quelques années tous les fruits de cette mesure; mais déjà ils ont commencé à se faire sentir d'une manière assez remarquable.

Pour faire valoir son zèle pour les grandes réformes sociales, dont il était le patron et pour bien dire le champion, le Prince possédait un talent oratoire des plus distingués. Son discours à l'Assemblée de l'Association Britannique, à York, où se trouvait réunie l'élite des orateurs et des hommes d'état de la Grande-Bretagne fut considéré, de l'aveu de tous, comme le plus éloquent. Ses discours au Congrès Statistique universel, tenu à Londres et à la grande Conférence sur l'instruction publique, furent aussi très-remarqués. Le Prince présidait à cette dernière réunion et il y prit un intérêt très-vif à une question bien importante, celle de donner de l'instruction aux enfants des classes laborieuses sans priver trop longtemps leurs parents de leurs services. Sa sollicite

tude pour les classes laborieuses de la société se manifesta encore d'une manière plus évidente, par les efforts qu'il fit pour propager un système de construction qui pût donner à chaque pauvre famille, au plus bas prix possible, une maisonnette, suffisamment spacieuse et aérée, et réunissant toutes les conditions possibles de salubrité, de bien-être et même d'élégance.

C'est au milieu de ces nobles et utiles occupations, et tandis qu'il travaillait avec ardeur aux préparatifs de la quatrième exposition universelle (la seconde à Londres), que la mort est venue si inopinément l'enlever à sa famille et au peuple, au bonheur duquel il s'intéressait si vivement. Ce fut le 8 de décembre que la première nouvelle de sa maladie fut donnée dans le Bulletin de la Cour (*Court Circular*); l'anxiété publique ne se manifesta vivement qu'à la suite du bulletin publié par les médecins de la Cour, le 11, et quoiqu'elle fut considérable, il y eut partout, à la nouvelle de sa mort, autant de surprise que d'affliction.

Les funérailles eurent lieu le lundi, 23 de décembre, dans la Chapelle Royale de St. George, au Château de Windsor, où ses restes mortels furent joints à ceux des souverains de la Grande-Bretagne. S. A. R. le Prince de Galles, accompagné de S. A. R. le Prince Arthur et de S. A. R. le Duc de Saxe-Cobourg-Gotha, conduisait le deuil; venaient ensuite le Prince Royal de Prusse, beau-frère du défunt, le Duc de Brabant, et le Comte de Flandres, fils du Roi Léopold, le Duc de Nemours, oncle des précédents, le Prince Louis de Hesse et le Prince de Saxe-Weimar, tous parents ou alliés de la famille royale.

Le chœur de Windsor chanta les hymnes que le Prince avait le plus affectionnées: on assure même que l'un des morceaux exécutés était de la composition de S. A. R. Après la cérémonie funèbre, le Prince de Galles déposa sur le cercueil trois couronnes d'immortelles, dernier adieu de la Reine Victoria à celui qui s'était toujours montré si digne de son choix.

Voici les noms des enfants que laisse le Prince Albert :

- Albert-Edouard, Prince de Galles, né le 9 de novembre, 1841.
- Alfred-Ernest-Albert, né le 6 d'août, 1844.
- Arthur-William-Patrick-Albert, né le 1er de mai, 1850.
- Léopold-George-Duncan-Albert, né le 7 d'avril, 1853.
- Victoria-Adélaïde-Maria-Louisa, épouse du Prince Frédéric de Prusse, née le 21 de novembre, 1840.
- Alice-Maud-Mary, née le 25 d'avril, 1843.
- Helena-Augusta-Victoria, née le 25 de mai, 1846.
- Louisa-Caroline-Alberta, née le 18 de mars, 1848.
- Beatrice-Mary-Victoria-Féodore, née le 14 d'avril, 1857.

A NOS ABONNÉS.

Outre notre Calendrier de l'Instruction Publique, nous offrons, par forme d'étrennes, à tous nos lecteurs, une jolie chanson de circonstance; paroles de M. Blain, musique de M. Dessane. Nous accompagnons ce petit cadeau de nos vœux les plus sincères, pour leur prospérité et en même temps nous nous permettrons de leur demander si, parmi les bonnes résolutions qu'ils ont prises au commencement de la nouvelle année, ils n'auraient point par hasard, formé celle d'étendre, autant que possible, la circulation de notre journal? Ce serait fort bien pensé de leur part et cela dans leur propre intérêt, car, ainsi que nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, tout profit que pourrait faire le journal serait immédiatement employé à son amélioration, soit par la publication de suppléments, soit en donnant plus souvent des gravures ou de la musique, soit enfin en nous procurant une collaboration rétribuée, qui ajouterait à notre feuille plus de mouvement et de variété.

C'est ici l'occasion de reconnaître le zèle et les louables efforts de quelques inspecteurs et de quelques amis de l'éducation. Parmi les inspecteurs, nous citerons M. Boivin et M. Leroux, qui nous ont envoyé de leurs districts respectifs, dans le cours de l'année, le premier 28, le second 48 nouveaux abonnements. Mais nous devons surtout nos

remerciements au Rév. M. Harper, qui depuis plusieurs années nous transmet régulièrement le montant de 24 abonnements. MM. Morin, de St. Damase, Jobson, de St. Jean Dorchester, Tassé, de St. Athanase, ont fait pour étendre la circulation de notre journal des efforts qui méritent d'être signalés. Si le public ne connaissait d'ailleurs parfaitement tout le zèle que montrent MM. les directeurs des écoles normales Laval et Jacques-Cartier, pour tout ce qui concerne l'instruction publique, nous les inscriptions assurément au premier rang parmi les bienfaiteurs de cette revue. Tout en remerciant aussi nos confrères de la presse française des paroles d'encouragement qu'ils nous ont toujours prodiguées, nous prendrons la liberté d'appeler leur attention sur l'annonce qui se trouve dans une des dernières pages de cette livraison.

Subvention des Écoles Communes, de l'Éducation Supérieure et des Municipalités pauvres.

Notre journal contient aujourd'hui le tableau de la distribution de la subvention de l'Éducation Supérieure et des Municipalités pauvres. Les allocations de la première de ces subventions sont frappées d'une réduction uniforme de deux et demi pour cent, par suite du nombre de nouvelles institutions portées sur la liste; et quoique cette réduction soit regrettable à bien des égards, il est facile de voir que la subvention totale n'ayant pas été augmentée, elle était inévitable. On verra, en parcourant le tableau de la subvention des Municipalités pauvres, combien cette subvention est utile surtout à la colonisation; nous serions heureux de voir la législature porter, comme le Surintendant l'a déjà recommandé dans plusieurs de ses rapports, cette subvention supplémentaire de £1000 à £1500, ce qui ne serait qu'une augmentation très-faible pour le trésor public; mais plus avantageuse au pays qu'on ne saurait l'imaginer. On pourra voir aussi que l'aide qui est donnée à ces municipalités est proportionnée, dans une certaine mesure, aux efforts et aux sacrifices que fait chacune d'elles. Il est consolant de voir tout ce qu'entreprennent quelques unes de ces pauvres paroisses nouvelles et à peine défrichées; mais en même temps, le contraste qu'elles offrent avec l'apathie toute routinière, et pour bien dire l'inertie incurable de quelques vieilles localités, en petit nombre, il est vrai, doit être quelque chose de bien pénible pour ces dernières.

Les nouvelles municipalités, indépendamment de la subvention supplémentaire, vont aussi voir augmenter, la plupart d'entre elles, leur subvention ordinaire par suite du dernier recensement qui vient d'être complété.

Le gouvernement a décidé de baser la distribution de la subvention pour le semestre finissant au premier de janvier 1862, et maintenant due, sur le nouveau recensement. Or, comme le département de l'Instruction Publique n'a pu se procurer que ces jours derniers, une copie détaillée et corrigée du recensement, l'appropriement ne pourra être fait que dans quelque temps: MM. les secrétaires-trésoriers devront s'attendre, pour cette raison, à un retard inusité dans l'envoi des mandats de paiement. Nous espérons toutefois que toutes les municipalités dont les rapports sont maintenant reçus pourront être payées avant la fin de ce mois.

On n'ignore pas non plus que d'après la loi, la somme totale de la subvention des écoles communes, doit se répartir entre le Haut et le Bas-Canada, d'après la population de chaque section de la province respectivement. On devait donc s'attendre à ce que la subvention du Bas-Canada fût moindre cette année que les années précédentes à raison de l'excédant de population que le nouveau recensement accorde au Haut-Canada. Nous sommes cependant heureux d'annoncer que, grâce à l'augmentation qui a été faite dans la subvention des écoles communes par le parlement, il n'y aura point de diminution dans la

subvention totale de cette section de la province, bien que plusieurs municipalités, dont la population est restée stationnaire, voient diminuer leur allocation par suite de l'augmentation des autres. Cette explication était due aussi à ceux qui s'attendaient à ce qu'on augmentât leur part dans la subvention des écoles communes ou dans celle des écoles supérieures, par suite de la libéralité législative dont nous venons de parler; ils verront qu'elle avait simplement pour objet de parer aux fâcheux résultats que le recensement pouvait avoir.

Le Recensement.

Nous publions plus loin un état de la population du Haut et du Bas-Canada par religion et par origine, en le faisant précéder de quelques remarques que nous empruntons au *Canadien* de Québec. Les chiffres ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux publiés dans les livraisons de novembre et de décembre de notre journal anglais, ce qui est dû, partie à des changements qui ont été faits depuis dans le Bureau du recensement, partie à des erreurs typographiques. Comme nous nous proposons de revenir prochainement sur ce sujet, nous nous contenterons de dire que le fait assez singulier de l'émigration française, qui se serait dirigée sur le Haut-Canada de préférence au Bas-Canada, fait qui paraît intriguer le *Canadien*, ainsi qu'un de ses correspondants, pourrait peut-être s'expliquer par le grand nombre d'Alsaciens qui sont attirés chaque année dans le courant de l'émigration allemande. Nous en avons rencontré assez souvent nous-même qui ne parlaient pas un mot de français et qui nous ont dit en assez mauvais anglais qu'ils étaient Français.

Le *Morning Chronicle* vient de publier les résumés officiels du dernier recensement.

Des 2,506,755 habitants du Canada, 1,917,777 sont natifs de la province, divisés à peu près également entre les deux origines. L'immigration se répartit en 241,423 Irlandais, 127,421 Anglais et Gallois, 111,952 Écossais, 64,399 Américains, et 23,855 Allemands et autres Teutons. Parmi l'immigration des États-Unis se trouvent 11,413 Noirs, presque tous résidant dans le Haut-Canada. L'origine française étant de 880,607, y compris 33,287 résidant dans le Haut-Canada, il s'en suit qu'elle forme un peu plus du tiers de la population totale des deux Canadas. Il est remarquable qu'il ne nous reste plus que 12,717 Indigènes, et qu'il n'y a que 3,061 Français, dont plus des trois quarts résident dans le Haut-Canada, n'y ayant dans le Bas-Canada que 672 Français. Il est assez singulier en effet que des Français, ayant à se fixer dans le Canada, aient choisi la section anglaise, plutôt que celle où ils auraient trouvé une population homogène. Les tableaux détaillés du recensement du Haut-Canada, en nous montrant les lieux de résidence et les industries de cette classe d'immigrés, jetteront peut-être quelque jour sur ce point.

En fait de religions, il y a 1,200,570 Catholiques, ce qui fait un peu moins que la moitié du grand total de la population des deux Canadas. La dénomination la plus nombreuse ensuite est l'Anglicane—374,887; puis viennent les Méthodistes de différents noms—372,462; les Presbytériens—346,991; enfin les Baptistes—69,310, avec plusieurs autres dénominations ne comptant que pour des chiffres très-minimes. Le *Chronicle* remarque avec regret le chiffre de 18,750 pour ceux ne professant aucune religion quelconque, et il espère que cela vient de l'indifférence avec laquelle on a répondu aux questions des recenseurs. Nous, Bas-Canadiens, nous avons au moins la consolation de voir qu'il n'y a chez nous que 1477 individus de cette catégorie. La même remarque est applicable aux Mormons qui ne sont qu'au nombre de 3 dans le Bas-Canada, tandis qu'il s'en trouve 74 dans le Haut-Canada. Des trois Saints des derniers jours, que nous avons l'avantage de posséder, un a élu domicile dans notre bonne ville de Québec, un dans le comté de Bromé, et le troisième dans le comté d'Huntingdon.

Il ressort du dernier recensement que la population du Canada, dans la décade qui vient de finir, a augmenté à raison de 36 pour cent, et que la population native a gagné 3 pour cent dans cet intervalle; car en 1851, elle comptait pour 73 pour cent au total, et en 1861 elle est de 76 pour cent. Ce gain peut être attribué à la population franco-canadienne, qui dans le précédent recensement, formait 35 pour cent au total, et qui dans le dernier forme près de

38 pour cent, ce qui donne à peu près le gain de la population native de toute origine. Ce dernier fait est une nouvelle preuve de la fécondité remarquable et remarquée de notre race. Et cependant, pendant les dix années dernières, des milliers de nos compatriotes ont émigré aux États-Unis, qui, s'ils nous fussent restés, auraient montré notre force de reproduction sous un jour encore plus favorable. Notre race est redevable de cet avantage à ses vertus morales et religieuses : puisse-t-elle ne jamais les perdre! — *Canadien*.

ORIGINES.

	Bas Canada.	Haut Canada.	Total.
Natifs d'Angleterre et de Galles.....	13139	11420	12719
Ecosse.....	13190	98762	111952
Irlande.....	59492	191231	241423
Natifs du Canada, d'autre origine que d'origine française.....	167578	865592	1033170
Natifs du Canada d'origine française.....	847320	33287	880607
États-Unis.....	12641	50758	63399
Nouvelle-Ecosse et Île du Prince Édouard.....	977	4333	5310
Nouveau-Brunswick.....	852	3214	4066
Terreneuve.....	232	187	419
Indes Occidentales.....	137	532	669
Indes Orientales.....	39	203	242
Prusse, États Allemands et Hollande.....	949	22936	23885
France.....	672	2339	3011
Italie et Grèce.....	114	164	278
Espagne et Portugal.....	55	96	151
Suède et Norvège.....	229	261	490
Russie et Pologne.....	56	161	217
Suisse.....	81	617	698
Guernesey, Jersey et autres îles britanniques.....	628	529	1157
Autres endroits.....	128	541	669
Race africaine.....	190	11223	11413
Indiens.....	4876	7841	12717
Nés en mer.....	61	323	384
Lieu de naissance inconnu.....	414	1395	1809
Total.....	1110664	1356091	2506755

RELIGIONS.

	Bas Canada.	Haut Canada.	Total.
Catholiques romains.....	942724	258141	1200865
Anglicans.....	63322	311565	374887
Presbytériens de l'église établie d'Ecosse.....	23688	108963	132651
do de l'église libre d'Ecosse.....	14770	143913	158683
do Unis.....	5149	51578	56727
Méthodistes wesléens.....	25879	218427	244306
do Episcopaux.....	2537	71615	74152
do Nouvelle connexion.....	1292	28200	29492
do Autres branches.....	874	23339	24213
Baptistes.....	7751	61559	69310
Luthériens.....	857	24299	25156
Congrégationalistes.....	4927	9357	14284
Quakers.....	421	7383	7804
Chrétiens bibliques.....	184	8301	8485
Chrétiens.....	298	5019	5317
Second Adventists (1).....	2305	1050	3355
Protestants.....	2581	7514	10095
Disciples.....	5	4147	4152
Juifs.....	572	614	1186
Memnonistes et Tinkers (1).....	8965	8965
Universalistes.....	2289	2234	4523
Unitariens.....	650	634	1284
Mormons.....	3	74	77
Point de religion.....	1477	17373	18850
Personnes dont la religion est inconnue.....	5728	8121	13849
Appartenant à diverses autres sectes.....	678	14284	14962
Total.....	1110664	1356091	2506755

(1) Traduise qui pourra!

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, novembre et décembre, 1861.

- LALANDELLÉ: Poèmes et chants maïas, in-180, x-254 p. Bonaventure et Dacassin, 4 fr.
- MAGNY: Nobiliaire universel, 7 vols. in-40. Poupart Davyl.
- TOURDONNET: Essai sur l'éducation des enfants pauvres, par le comte A. de Tourdonnet, in-80, 581 p. Brunet, 7 fr. 50 c.
- AUBRY: L'Histoire romaine à Rome, 2 vols. in-80, lxiii-1086 p. et 2 plans. Michel Lévy, freres, 7 fr. 50 c.
- BASSANVILLE: Les salons d'autrefois, par la comtesse de Bassanville, préface de M. Louis Knaut, in-180, 235 p. Brunet, 2 fr. 50 c.
- NAU: Préjugés et vérités, ou illusions des gens du monde en face des vérités religieuses, par M. l'abbé Nau, in-120, vi-275 p. 2 fr.
- VALLAT: Traité des racines saxonnes, grand in-320, 490 p. 2 fr. 50 c.
- FRÉRIER: Le savant du foyer, ou notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, in-80, iv-442 p. Hachette.
- SAULCY (DE): Les campagnes de Jules César dans les Gaules, études d'archéologie militaire, 1ere partie, in-80, 461 p. Didier, 7 fr.
- GORTZ: Poésies diverses: traduction nouvelle par Jacques Porchat, in-8, xi-750 p. Hachette, 6 fr.
- CERVANTES: Le théâtre de Michel Cervantès, traduct pour la première fois par Alphonse Royer, in-180, 427 p. Lévy, 3 fr.
- FERRER: Saint Irénée et l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles, in-80, xi-488 p. Bray, 6 fr.
- LAROUSSE: Fère Latine des Dames et des gens du monde, ou clef des citations latines que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages des écrivains français, par M. P. Larousse, avec une préface de M. Jules Janin, grand in-80, xxxix-519 p. 10 fr.
- SÉVIGNÉ (Mme DE): Lettres de Mme de Sévigné, recueillies et annotées par M. Monmerqué, membre de l'Institut. Nouvelle édition, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, et augmentée de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots et des locutions remarquables, de portraits, vues et fac simile, tome I et II, in-80, xxiv-1,122 p. Hachette. 7 fr. 50 c. chaque volume.

WOLLEZ (Mme): Les médecins moralistes, code philosophique et religieux extrait des médecins anciens et modernes, in-80, xxiii-404 p. Bailly, 6 fr.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS.—Journal de la colonisation du globe, écho des peuples de race et de langue française à l'étranger, organe politique des colonies françaises et de l'Algérie, publié sous la direction de M. Jules Durval. Paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Abonnement à l'étranger 20 fr. par année.

Nous avons reçu les deux premières livraisons de cette revue dont M. Rameau doit être un des collaborateurs. Elles contiennent sur Madagascar et sur l'île Maurice, des détails intéressants; et nos lecteurs savent quelle doit s'occuper du Canada plus encore que de tout autre pays étranger. On s'abonne à Montréal chez M. Rolland

Montréal, janvier, 1862.

LE COLONISATEUR.—Notre voisin, la Guêpe, étant morte, reparaît, en vertu sans doute de la métempsychose, sous ce nouveau titre, lequel nous dispense de tout éloge et de tout commentaire. Nous extrayons ce qui suit d'une remarquable série d'articles sur la belle cause à laquelle le nouveau journal se dévoue:

« Voyons les chiffres: dans certains cas, et surtout dans celui-ci, ils sont le meilleur argument et la plus incontestable certitude. Le Bas-Canada, comme nous l'avons dit dans notre premier article, a au moins 6 millions d'acres de terre à coloniser; pour rester en deça du vrai et ne pas créer d'illusion, nous n'avons pas compris dans ce chiffre les milliers d'acres encore à concéder dans plusieurs seigneuries du Bas-Canada. Dans le Haut-Canada, il n'y a à peupler que 2,129,022 acres de terre; dans cette quantité entrent les terres de la couronne, et les appropriations des réserves du clergé, des écoles de grammaire et des écoles communes. C'est donc à peu près tout ce que le Haut-Canada peut mettre à la disposition des colons. Faisant un simple calcul de soustraction, nous trouvons que le Bas-Canada a, de plus que le Haut, le beau chiffre de 3,870,978 acres de terre. Les conclusions de cette courte opération arithmétique s'entrevoient facilement et sont d'une immense portée. Si nous pouvons donner suite, vigoureusement et efficacement, aux idées de colonisation qui se propagent aujourd'hui dans le Bas-Canada; si nous pouvons, soit par l'émigration étrangère, pour le rappel de nos compatriotes des États-Unis, et avec le surplus de la population de nos anciennes paroisses, réussir à opérer un vaste mouvement de colonisation sur nos terres incultes; si le gouvernement veut persister et continuer dans la voie libérale et juste, qu'il vient de prendre à ce sujet, nous osons affirmer qu'avant dix ou quinze ans, le Bas-Canada aura atteint une population égale en nombre à celle du Haut-Canada. »

L'ANNÉE RELIGIEUSE pour 1862—Pliquet et Cie, 40 pages in-8o.

Ce nouveau annuaire contient, outre les exercices religieux de tous les jours de l'année pour la ville de Montréal, une statistique du clergé du diocèse sous forme de liste alphabétique. Nous y voyons que le diocèse de Montréal renferme 295 prêtres dont 4 sont grands-vicaires, 7 chanoines, 13 Pères de la compagnie de Jésus, 53 Sulpiciens, 11 pères Oblats, 6 prêtres de la congrégation de Ste. Croix, 9 prêtres de St. Viateur; 59 sont natifs de France, 3 de Savoie, 2 d'Italie et 8 d'Irlande; les autres sont nés en Canada.

—L'Écho du Cabinet de Lecture Paroissial.—Cette publication est maintenant la propriété de M. Joseph Royal; elle ne paraîtra que tous les quinze jours par livraisons de 24 pages, et contiendra à l'avenir une plus grande variété d'articles littéraires et artistiques, des gravures, de la musique, des rébus, etc. La première livraison de la nouvelle année est ornée d'une charmante vignette due au crayon de M. Bourassa et au burin de Walker. Nous souhaitons tout succès à notre habile et courageux confrère.

L'ALMANACH DE PEUPLE.—Sixième année, 36 p. Beauchemin et Payette.—Cet almanach, comme ceux qui sont si populaires en France, contient des anecdotes, des recettes etc. Nous en extrayons ce qui suit :

“ Un médecin distingué, mort il y a quelques années à Paris, disait un jour dans un cercle de dames : “ Je crois que pendant mes 26 années de pratique à Paris, plus de 20,000 enfants ont trouvé la mort dans l'absurde pratique de les laisser sortir au froid les bras et les jambes découverts. J'ai souvent pensé que si une mère voulait absolument montrer la peau blanche et donc de son bébé, elle pourrait tout aussi bien laisser l'habit ouvert vis-à-vis du cœur, car là au moins l'exposition d'une petite surface de la peau n'offrirait qu'un peu de danger. Mais exposer au froid, même des appartements, aux courants d'air, des parties aussi éloignées du cœur que les bras et les jambes, où la circulation est comparativement faible, m'a toujours paru une pratique pernicieuse et absurde.

“ Mettez la boule d'un thermomètre dans la bouche de l'enfant, il marquera de suite 99 degrés. Placez la ensuite dans sa main. Si les bras sont nus et l'air frais, le thermomètre descendra à 59 degrés. Évidemment, le sang qui coule dans ces bras et ces mains tombe considérablement au-dessous de la température du cœur. Ai-je besoin de dire que quand ces courants de sang refroidi retournent au cœur, la vitalité générale de l'enfant doit en souffrir ?

“ Cela seul explique parfaitement les affections des poumons, de la gorge et de l'estomac. Combien de fois ne guérit-on pas les enfants de rhumes, d'embaras de la gorge, simplement en les habillant chaudement, c'est-à-dire en leur couvrant les bras, la poitrine et les épaules, précisément les parties qui, exposées au froid, ont produit ces désordres.

“ Il n'y a pas de médecin qui n'ait pu observer fréquemment dans sa pratique, la parfaite vérité de mes assertions.”

Québec, décembre, 1861.

DECRET : Le véritable Petit-Albert, ou Secret pour acquérir un trésor, suivi d'un petit recueil de quelques-uns des merveilleux secrets de la nature, de la médecine, de l'industrie, des sciences et des arts, par J. N. Duquet, typographe.—Côté et Cie : 143 p. in-12o.

La première partie de ce petit livre passe en revue les diverses superstitions que son titre rappelle; la seconde contient une foule de conseils utiles et de recettes. Quant à ces dernières, nous croyons devoir appuyer sur l'avis que le Canadien donne à ses lecteurs : “ Il serait imprudent, dit ce journal, de faire usage de certains remèdes applicables aux organes délicats sans l'avis d'un médecin ou de quelque personne instruite.

FUTVOYE: Lower Canada Law Almanac for 1862. Cet excellent calendrier professionnel contient, cette année, outre les nombreux renseignements ordinaires, le tableau de la population de chaque municipalité du Bas-Canada, d'après le dernier recensement.

GOSSÉLIN : Petit Traité de Grammaire Anglaise, à l'usage des écoles primaires, par Charles Gosselin; 80 p. in-18o.—Léger Brousseau.

Cette petite grammaire, indispensable aux élèves dont l'anglais n'est point la langue maternelle, a été approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada à sa dernière séance. La nouvelle édition, que M. Brousseau vient de publier, a paru peu de temps après la mort de l'auteur, ancien instituteur instruit et laborieux, dont le souvenir est bien cher à tous ceux qui l'ont connu.

Petite Revue Mensuelle.

Que n'y a-t-il pas dans un mois ? Autant de choses qu'il y en avait autrefois dans une année ! Si le monde continue à se conduire de cette manière, le métier que nous faisons deviendra impossible. Quelque mauvais jour, la Petite Revue sera trouvée morte, morte et enneigée. Qui l'aura tuée ? Les chroniques de la quinzaine et les dépêches télégraphiques.

Oh ! parlez-moi, parlez-moi de bon vieux temps, où l'on faisait, par la flotte d'automne, sa provision de nouvelles d'Europe et où l'on attendait patiemment la flotte du printemps pour la renouveler. Mais que dire, lorsque d'une livraison à l'autre il s'est passé de quoi faire un volume de

500 pages, sans compter la préface, la table et les notes, qui prennent ordinairement les deux tiers de tout volume un peu savant ; et lorsque ce livre a déjà été éparpillé par trente-six journaux, et mis à toutes les sauces et à tous les commentaires imaginables ?

Le commencement de 1862 et la fin de 1861 se ressemblent aussi peu qu'une lettre de M. Seward à une proclamation de Napoléon Ier, ou qu'un message du président Lincoln à la dépêche (nous allons dire *électrique*, et le mot ne serait pas malheureux) de César au sénat romain : *Veni, vidi, vici*.

À la fin de 1861, même après les bonnes nouvelles des deux derniers jours de l'année, on était encore sous l'impression de la crise que l'on venait de traverser, impression assombrie par la triste nouvelle de la mort du Prince Albert.

Le premier jour de l'an, on saluait au contraire avec allégresse une année qui aurait pu être si sanglante, quoique, nous n'en doutons pas, glorieuse pour nous, et qui s'annonçait sous de meilleurs auspices qu'on n'avait osé l'espérer.

Toutefois, avertis sous toutes les formes et par les commentaires des journaux américains, et par les messages des gouverneurs de plusieurs états, et par les antécédents de M. Seward, l'enfant terrible de la grande république, le gouvernement et le peuple de cette colonie ont parfaitement compris que si une bonne occasion se présentait plus tard de prendre, sur les champs de bataille, la revanche de la partie que le cabinet de Washington vient de perdre sur le tapis vert de la diplomatie, à moins que nous n'offrions une ligne de défense imposante, notre patrie serait encore une fois le théâtre d'une guerre désastreuse. Aussi, l'enthousiasme militaire excité par les premières nouvelles et par la détermination du gouvernement impérial de défendre ce pays coûte que coûte, n'a-t-il cédé la place qu'à un esprit d'organisation sérieux et persistant, qui, avant peu, nous l'espérons, aura mis le Canada en état de se défendre seul, ou presque seul, contre toute agression, dans le cas où l'on serait forcé d'appeler ailleurs les nombreux régiments qu'on ne cesse de nous envoyer. Les compagnies de volontaires et les compagnies de milice sédentaire (une par bataillon), se sont formées sur tous les points du pays et parmi toutes les classes de la population ; elles s'exercent régulièrement au maniement des armes, et tout peut faire espérer que, de ce réveil de l'esprit militaire, il résultera la formation d'une armée coloniale qui saura faire revivre les traditions glorieuses de notre passé.

Parmi les corps de volontaires exclusivement composés de Canadiens d'origine française, nous remarquons les Chasseurs Canadiens de Montréal, formés par M. Coursoi et forts aujourd'hui d'environ 1100 hommes; les Voltigeurs Canadiens, sous la conduite du troisième fils du héros de Châteauguay, à Québec (c'est un des premiers corps formés dans tout le pays); les Voltigeurs Canadiens de Montréal, commandés par le Major Belle, et un corps de cavalerie formé à la Pointe-Lévis par le Dr. Blanchet.

Le mouvement s'est promptement communiqué aux maisons d'éducation : les élèves du Séminaire de Québec, dont les prédécesseurs ont acquis une si belle place dans l'histoire de la défense de la colonie, tant sous le gouvernement anglais que sous le gouvernement français, s'exercent régulièrement dans la grande salle de l'Université. La plupart des autres maisons d'éducation en font autant; et les élèves de nos écoles normales n'ont pas été les derniers, au moment du danger, à offrir leurs services au gouvernement.

Puisamment encouragé du haut de la chaire et par les mandements des évêques, ce dévouement à la mère-patrie lui prouvera, une fois de plus, qu'elle n'a pas eu tort de conserver au Bas-Canada son autonomie religieuse et nationale.

La saison s'est comportée de manière à favoriser le mouvement des troupes, et ce simple entrefilet d'un de nos journaux : “ Le steamer *Prisia* est arrivé au Bic jeudi après-midi, 26 décembre, avec 1000 hommes à bord,” serait, dans toute autre année, un excellent certificat donné à ceux qui ont prétendu que ce port, situé dans le Bas St. Laurent, restait accessible la plus grande partie de l'hiver. Sur toute la ligne du trajet des troupes, les populations se sont montrées empressées à rendre tous les services possibles, et Lord Monck en a déjà exprimé publiquement sa satisfaction.

Le mouvement occasionné dans nos villes par l'arrivée de tous ces nouveaux régiments, par les marches et les contre-marches des nouvelles compagnies de volontaires et de miliciens, ont donné au pays une physiologie qu'on ne lui avait pas vue depuis longtemps; à Montréal, trois grands édifices, le Collège de Montréal, le Collège Molson et les superbes magasins bâtis sur le terrain du vieil Hôtel-Dieu, ont été tonés par les autorités militaires, et déjà les deux premiers sont remplis de soldats. Les écoliers se sont répétés les uns aux autres, sans doute avec des larmes, le passage des églises, où le soldat allait chasser le maître du sol : *Heu meo sunt, veteres migrare coloni!* Du reste, aux plus grands maux il y a des remèdes, et déjà les MM. de St. Sulpice se proposent de rappeler de l'exil tous ces pauvres enfants dispersés. Le grand séminaire de la Montagne, un des plus vastes édifices du Canada et qui était encore inachevé, se complète avec beaucoup d'activité. Le site est un des plus beaux qu'il y ait à Montréal, et le changement est pour le mieux.

Tandis que tout le Canada est ainsi bouleversé et tenu en alerte par les équipées du commandant Wilkes, les deux armées du Potomac persistent dans leur inaction, et justifient de plus en plus l'application que nous leur avions faite, dans une de nos précédentes livraisons, d'une atance de Pannard, que nous avions très-injustement attribuée à Sédaine et que

nous avions de plus citée incorrectement. Comme elle est encore de circonstance, nous la reproduisons :

J'ai vu des guerriers en alarmes,
Les bras croisés et le corps droit,
Crier cent fois courons aux armes,
Et ne point sortir de l'endroit.

C'est dans la même chanson, la *Description de l'Opéra*, que l'on trouve cet autre couplet :

J'ai vu Roland dans sa colère,
Employer l'effort de son bras
Pour pouvoir arracher de terre
Des arbres qui n'y tenaient pas.

N'est-ce point un peu ce que font l'Angleterre, la France et l'Espagne, avec leurs préparatifs combinés pour accabler le Mexique, ce pauvre et triste pays, dont le sort aurait dû servir d'exemple à la grande république voisine! Juarez, cependant, ne paraît pas intimidé par la triple alliance, et il a publié une proclamation qui vaut bien, dans son genre, celles de M. Lincoln.

Ce dernier vient de sortir d'une crise ministérielle dans laquelle on assure que son initiative a été pour beaucoup. M. Cameron a donné sa démission et a été nommé à l'ambassade de St. Pétersbourg. Il est remplacé par M. Stanton, démocrate anti-abolitionniste. On sait que M. Cameron voulait, lui, armer les nègres contre leurs maîtres et recourir à la guerre civile. Le correspondant de Washington du *Courrier des Etats-Unis* fait, sur ce revirement dans la politique du président, des commentaires que nous croyons devoir reproduire :

"Il en est qui pensent que M. Lincoln a voulu donner au Sud une garantie matérielle de sécurité pour ses esclaves, en appelant à siéger dans l'administration un adversaire déclaré de l'abolitionnisme. Il compterait par là sur un effet moral, qui viendrait en aide aux succès sur lesquels on compte prochainement pour les armes fédérales. En même temps que la défaite montrerait aux populations des Etats insurgés l'impossibilité de la résistance, la présence de M. Stanton dans le cabinet les rassurerait sur les intentions du Nord à leur égard, et leur rendrait l'idée d'une transaction moins inacceptable. C'est aller bien loin sur le terrain des suppositions; mais je répète sans discuter ce qui se dit autour de moi.

"Il est certain toutefois que nous touchons à un moment décisif. L'attaque multiple qui menace simultanément le Sud d'un bout à l'autre de son territoire, doit avoir un résultat catégorique, soit en écrasant la sécession, soit en prouvant qu'elle ne peut être vaincue, soit en démontrant—ce qui est l'opinion du plus grand nombre—que même vaincue, elle ne sera jamais domptée. Dans l'une comme dans l'autre de ces éventualités, la présence de M. Stanton aux affaires pourrait en effet devenir une facilité pour arriver à la paix."

On lit dans le même numéro du *Courrier*, que le général McClellan, stimulé par les interrogations du Congrès, ou on lui fait subir un examen ni plus ni moins que s'il s'était agi de lui donner un diplôme de stratège militaire, et revenu de la maladie qui paralysait son action, se prépare à frapper très-prochainement un grand coup et à faire agir à la fois les forces imposantes dont on a pour bien dire entouré les états confédérés :

"Les extrémités du fameux "cercle de fer," dont on a voulu entourer la rébellion, semblent sur le point de se rapprocher pour se refermer et enserrer le Sud tout entier dans un immense anneau. En tous lieux nous voyons des symptômes précurseurs d'une agression générale. Dans l'extrême Sud, c'est l'île aux Vaisseaux occupée par le corps du général Butler et la bourgade de Biloxi, sur le continent, peut-être au pouvoir des fédéraux; la Floride et l'Alabama sont tenus en respect par le fort Pickens et Key West; la Georgie et la Caroline du Sud sont menacées de Beaufort; Hatteras est depuis longtemps enlevé à la Caroline du Nord, qu'envahit encore l'expédition du général Burnside; la Virginie est pressée au sud par cette même expédition, au nord par la forteresse Monroe, l'armée de McClellan et de Banks, et à l'ouest par Rosen-cranz. Celui-ci peut donner la maison aux généraux Kelly et Buell qui tiennent tout le nord du Kentucky. Que l'expédition du Mississippi ait un plein succès, que le général Grant, parti de Cairo pour rejoindre au Sud le général Butler, arrive à la Nouvelle-Orléans ou seulement dans la Louisiane septentrionale, et les confédérés se trouveront enfermés dans un cercle que des marches simultanées rétréciront peu à peu. Tel est, à ce qu'on assure, le plan du général McClellan, telle est la tentative qu'on est au moment d'exécuter."

Il faut dire que pour résister sur tant de points à la fois à des forces si imposantes, du moins par le nombre, les hommes du sud auront besoin de cette volonté héroïque, de cette fureur patriotique qui fit triompher les soldats de la première révolution française de tous les efforts de l'Europe coalisée. Si l'on en croit un écrivain de *Blackwood's Magazine*, qui a parcouru les camps et les villes de la terre de sécession, comme on dit aux Etats-Unis — *secession* — ces dispositions ne manqueraient point aux planteurs, et leurs ressources militaires, appuyées sur l'élan des populations, seraient beaucoup plus formidables qu'on ne l'avait cru jusqu'ici.

On ne connaît point encore en Europe la réparation qui a été faite au gouvernement anglais par celui de Washington, et MM. Slidell et Mason

y arriveront eux-mêmes très peu de temps après la nouvelle de leur libération. La crise anglo-américaine est d'ailleurs le principal sujet qui préoccupe la presse européenne. Parmi les événements remarquables qui ont signalé la fin de l'année 1861, en Europe, se trouve la mort du jeune Roi de Portugal, proche parent du Prince Albert.

Tout jeune encore, ce Prince a suivi de près dans la tombe une épouse chérie. Il était aimé de ses sujets à un tel degré que le soupçon d'un empoisonnement s'étant répandu, la plus grande fermentation se manifesta dans le royaume.

Le deuil qui règne dans les cours de l'Europe n'empêchera cependant point la haute société de se livrer aux amusements, qui semblent devenus un de ses besoins. "On portera un peu de noir, beaucoup de blanc, et l'on n'en dansera pas moins," dit une chronique de salons.

Le goût des bals paraît avoir gagné du reste tout le genre humain, et il y a peu de chance qu'il s'éteigne de sitôt, si l'on considère le soin que l'on prend d'en *troucker*, non-seulement les adolescents, mais encore les petits enfants. Nous *troupons*, sur cette mode qui s'est depuis longtemps intronisée dans notre pays, les réflexions suivantes, à une spirituelle chronique de l'*Echo*. C'est un très-joli commentaire de l'axiome de Hannah More, que nous avons déjà cité : "L'invention des bals d'enfants est une triple conspiration contre l'innocence, la santé et le bonheur des enfants."

"Le premier tort de ces bals, dit notre chroniqueur, c'est d'être des concours ouverts à la vanité, de petits théâtres de luxe, des expositions de toilettes; les triomphes sont pour les mères prodigues, au lieu d'être pour les mères sages, prévoyantes, économes.

"On habilte les petites filles comme s'habillaient les demoiselles, il y a quelques années, et comme, personne ne s'habillait il y a vingt ans. On leur fait danser des quadrilles à 5 ans, comme si elles n'avaient pas le temps d'en danser de 18 à 55; on leur met des robes de soie avec falbalas à 3 ans; les étrangers cessent de les tutoyer à 15 mois, les parents éloignés à 20 mois. Une fois dans le monde, elles se pincent, se renfrognent, posent pour la gravure de mode; elles ne savent plus courir, gambader, rire aux éclats, déchirer leur robe, se barbouiller de confitures, escamoter la perruque de leur oncle, et vider dans la poche d'un Monsieur enrhumé la tabatière de leur grand-père. Elles ont des gants jaunes comme leur père, les jours de bals et de noces; elles ont un sourire grave comme leur grand-mère dans le portrait qui est au grenier, coin des souvenirs.

"J'ai voulu cet été embrasser un bambin de 6 ans, qui a refusé mon accolade d'un geste mortifiant, en disant :

"— Entre hommes, mon cher, on ne s'embrasse pas."

"De grâce, Mesdames et Messieurs, rajeunissons les hommes, si nous pouvons; mais ne vieillissons pas les enfants. Rester enfant le plus longtemps possible, rester jeune toute sa vie, c'est le secret du bonheur. N'abrégeons point les saisons heureuses en les hâtant, laissons le printemps s'évanouir de lui-même, et reprendre et refleurir mille fois."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Les cours publics de la Faculté des Arts, à l'Université Laval, commenceront demain soir.

Au mois d'avril dernier, M. l'abbé Ferland a laissé ses auditeurs au moment où l'Angleterre venait de s'emparer du Canada, en 1759. Cette année, ses leçons auront pour objet les premiers temps de la domination anglaise, le régime militaire, l'invasion américaine de 1775 et les commencements de notre régime constitutionnel. Cette époque si intéressante de notre histoire réunira, nous en sommes certain, autour de la chaire du savant professeur, un auditoire aussi assidu que l'année dernière.

M. l'abbé Hamel traitera, cette année, du magnétisme, de l'électricité et de la lumière, qui aujourd'hui jouent un si grand rôle dans le monde civilisé. Les nombreux amateurs de la science, qui ont déjà suivi le cours de M. Hamel, ne manqueront pas de venir entendre ses lumineuses explications des phénomènes de la nature, rendues plus claires encore par les belles expériences que lui permet de faire la précieuse collection d'instruments que possède l'Université. Quant à ceux qui n'ont pas encore assisté à ses leçons, nous n'avons qu'un mot à leur dire: Venez et jugez vous-même si une heure de votre soirée peut être employée plus agréablement et plus utilement.

Il y aura cours public tous les soirs à 7 heures et trois quarts, excepté le samedi et le dimanche.

Le cours d'histoire du Canada par M. Ferland aura lieu le lundi, le mercredi et le vendredi.

Celui de physique par M. Hamel se donnera le mardi et le jeudi.—*Journal de Québec*.

— Nous avons reçu d'un estimable correspondant une lettre par laquelle il nous suggère d'ajouter aux noms de ceux les Frères des Ecoles Chrétiennes qui peuvent être considérés comme les fondateurs de leur ordre en Canada, celui du Frère Zozyne, longtemps chargé de la direction de ces écoles à Québec. "Le Frère Zozyne, nous écrit-il (Jean

Frayse, du département de la Corrèze, France), vint établir les Ecoles des Frères à Québec en 1843. Il sut y acquiescer l'estime la plus marquée des autorités ecclésiastiques, et de tous les citoyens tant catholiques que protestants. La jeunesse d'aujourd'hui le regarde presque comme un père, se rappelant ses pathétiques instructions à ses classes du soir et son administration sage et habile de tout l'établissement. J'espère et bien d'autres avec moi, que vous voudrez bien léguer à l'histoire le nom de celui qui a rendu de si grands services à la jeunesse de ce district."

— Les 26 et 27 de décembre dernier, il s'est tenu à Richmond, une conférence de l'Association des Instituteurs du District de St. François. Il y a été fait plusieurs lectures, par M. l'Inspecteur Hubbard, le Rév. C. Pearl, M. le Principal Graham, du Collège de Richmond, M. Marsh, instituteur, et M. Miles, professeur à l'Université de Lennoxville (Bishop's College). La lecture de ce dernier avait trait à la psychologie appliquée à l'éducation, et faisait preuve de beaucoup d'observations et de savantes recherches. Plusieurs questions importantes de pédagogie et d'administration furent aussi discutées et un certain nombre de résolutions adoptées. Pas moins de 80 instituteurs et institutrices étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de commissaires d'école, de secrétaires-trésoriers et d'amis de l'éducation. Le Surintendant de l'Instruction Publique adressa deux fois la parole aux instituteurs qu'il félicita sur leur zèle; il passa en revue les divers sujets de discussion et les diverses branches d'enseignement. Il dit, en terminant, que les circonstances bien graves dans lesquelles se trouvait le pays ne pourraient échapper à leur attention. Il peut arriver ou ne pas arriver que les instituteurs soient appelés comme les autres citoyens à repousser une invasion; mais, dans tous les cas, comme ils sont les conseillers naturels des populations au milieu desquelles ils vivent, et qu'après l'avis du ministre de la religion, c'est assez souvent le leur qu'on sollicite, il ne doute pas qu'ils ne le donnent sans hésiter en faveur de leur pays, et qu'ils ne contribuent de toutes leurs forces à inspirer aux populations un dévouement qu'ils partageront eux-mêmes au besoin. Il était heureux de trouver cette occasion de féliciter les professeurs de Lennoxville sur le zèle qu'ils avaient montré les jeunes gens de leur institution en formant une compagnie de canotiers. Il était également heureux de constater que la jeunesse studieuse s'était montrée partout animée des sentiments les plus honorables, et il cita, parmi les institutions dont les élèves avaient offert leurs services au gouvernement, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Toronto et l'École Normale Jacques-Cartier.

Nous devons faire observer à ce sujet que les gouverneurs des Etats de New-York et de Massachusetts, recommandent que dans toutes les écoles la jeunesse soit formée aux exercices militaires.

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Victor de Laprade, a publié dans le *Correspondant* (livraison du 23 novembre,) "Les Muses d'Etat," satire qui a valu au poète la perte de sa place de professeur à l'Université, et à la Revue un premier avertissement. Nous en détachons à la hâte quelques vers qui indiquent chez l'auteur de *Psyché*, un talent tout nouveau pour la *Némésis*.

"Muses, les dieux s'en vont!... et les badauds arrivent.
Soyez de votre temps, vivez pour ceux qui vivent.
Assez prêché; voici les trois coups de marteau;
Vous montiez à l'autel; grimpez sur le tréteau.
Descendez à jamais de ces hauteurs glacées
Qu'attristait la prière et les mâles pensées;
Où l'homme sent toujours un Dieu peser sur lui:
Où règne la pudeur... Je veux dire l'ennui.
Amusez-vous! Veillez aux plaisirs de l'empire,
C'est à vous de trouver le petit mot pour rire.
Les nouveaux arrivants se montrent délicats;
De grâce épargnez nous tous les mots à fracas:
L'honneur, la liberté, le droit que l'on supprime;
Tout cela dans les vers n'est bon que pour la rime.

.....
Vous verrez qu'il est bon de s'adoucir par fois,
D'être un peu de son siècle et de quitter les bois.
Toujours sur le trépied et toujours dans la chaire!
Sur vos sommets, vraiment vous faites maigre chère:
Servez et vous pourrez chez quelque potentat,
Gagner bonne pitance et place dans l'état.

.....
Que si, légers de plume et d'humeur militante,
De Voltaire enterré la défroque vous tente,
Aux princes, comme lui, tournez le compliment,
Il vous sera permis de penser librement.
Vous pourriez vous donner, à l'abri des poursuites,
Le plaisir, toujours neuf, de la chasse aux Jésuites,
Et dire avec fierté, sans encher votre jeu,
A César qu'il est Pape, au peuple qu'il est Dieu.

.....
Noble temps et sur qui mon vers ne saurait mordre!
Où la plume demande au sabre son mot d'ordre;
Où les canons rayés vomissent des pamphlets,
Où l'on fait souffleter son Dieu par ses valets;
Où les proserits, tous ceux qu'une injure aiguillonne
Sont insultés encore après qu'on les bâillonne:

Où le joug est nié par qui s'attelle au char;
Où l'on se croit tribun quand on n'est que moinehard.

.....
Allons gladiateurs, armés de l'écritoire,
Au cirque! Non j'ai tort, je veux dire: A la foire,
Histrions, le lecteur vous défend des sifflets.
Gagés par le préteur, applaudis des valets,
Dites, en vous rangeant chacun par rang de taille:
"César, sois salué par ceux qui font ripaille!"
Gambadez maintenant et donnez de la voix,
Tirez vos mirletons et vos sabres de bois.

.....
Poussez ferme, poussez! Bientôt vos adversaires
N'auront plus de journal, d'imprimeurs, de libraires....
Faute de combattants le combat est fini;
Et vous êtes vainqueurs... comme chez Francoi.

— La nouvelle année a été célébrée comme d'ordinaire par nos poètes. *l'Ordre* a une chanson de M. Marzais qui a bien voulu aussi en écrire une pour notre feuille; le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada*, ont chacun un chant guerrier de M. Honoré Fréchette; et M. Léon Lemay a trouvé le moyen de donner du même coup au *Canadien*, deux chansons et une poésie intitulée, "l'Hiver." Cette dernière, malgré certains défauts, relevés peut-être avec un peu trop de sévérité par le rédacteur de cette feuille, est cependant une des œuvres canadiennes les plus originales et les plus brillantes que nous ayons lues. M. Fréchette et M. Lemay sont de tout jeunes gens; ils débutent dans la carrière littéraire de puis une couple d'années d'une manière bien remarquable, et leurs vers suffiraient pour répondre à ceux qui, parmi nous, se plaisent encore à douter de l'existence d'une littérature nationale. Nous ne pouvons cependant prendre congé de M. Lemay, sans lui faire observer que la "Plainte du mauvais pauvre" où se trouvent plusieurs traits de génie, est d'une audace bien dangereuse, malgré la belle réponse qui suit. "Job, il est vrai, s'est permis d'adresser de pareilles invectives à son Créateur; mais dans ce cas, la réponse était inspirée par Dieu lui-même. M. de Lamartine a voulu dans ses Méditations jouer un double rôle et l'on sent de suite que le correctif ne vient point d'aussi haut.

Mentionnons aussi une pièce de vers "A ma patrie," publiée dans le *Journal de Québec*, par M. James Donnelly, ancien élève de l'École Normale Laval, et principal de l'Académie catholique d'Asylmer. On ne la trouvera point sans mérite, surtout si l'on a égard aux difficultés qu'offre toujours la prosodie d'une langue étrangère.

ENRATUM.—Livraison de décembre 1861, dernière page, au lieu de

"Etre ou n'être pas... à temps pour son dîner
C'est la question!...."

Liste:

"Etre ou bien n'être pas... à temps pour son dîner
C'est là la question."

ANNONCE.

Le 'Journal de l'Instruction Publique du Bas-Canada,' et le 'Lower Canada Journal of Education.'

Ces deux publications périodiques, qui entrent aujourd'hui dans la sixième année de leur existence, ne sont pas une traduction l'une de l'autre, mais sont deux revues distinctes, et contiennent assez rarement les mêmes articles. L'abonnement, pour chaque feuille, n'est que d'une piastre, et pour les instituteurs, moitié prix. Bon nombre de personnes, et surtout les instituteurs, sont abonnés aux deux journaux.

Le *Journal de l'Instruction Publique* contient:

UNE PARTIE LITTÉRAIRE, qui se compose: 1o. de Poésies choisies dans les œuvres des meilleurs auteurs français, et surtout dans celles des contemporains; et de Poésies canadiennes, soit reproduites des autres journaux, soit inédites; 2o. de Nouvelles, morales et instructives, extraites des œuvres de Mde. Edgeworth, Mde. Guizot, Mde. Desbordes-Valmore, et autres auteurs qui ont écrit pour la jeunesse; 3o. de Récits et impressions de voyage. Le *Journal* a déjà publié les "Aventures de la Senora Libarou dans le Grand-Chaco," et il commence aujourd'hui "Notes d'un Voyage d'Hiver de Montréal à Québec," par M. de l'In- busque; 4o. d'extraits des livres nouveaux; c'est ainsi que le *Journal* a donné dernièrement le "Géant des Méchins," extrait des Légendes de M. Taché; "Les Forêts du Canada" et "Les Canotiers de l'Ontario," extraits de Gazida, par M. Marmier; 5o. de Biographies canadiennes ou étrangères, presque toujours écrites pour ce journal et accompagnées de portraits et de fac-simile. Nous avons déjà publié les biographies suivantes: Jacques-Cartier, extrait de la *Biographie Bretonne*; William Evans, par M. Chauveau; Jean Blanchet, par M. Taché; Pierre Bédard et ses deux fils, par M. Etienne Parent; le Père

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Total de la subvention pour 1856.		Subvention annuelle pour 1857.		Subvention annuelle pour 1858.		Subvention annuelle pour 1859.		Subvention annuelle pour 1860.		Subvention annuelle pour 1861.	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
Nicolet	234	550	0 0	500	0 0	1950	00	1901	25	1901	25	1853	73
St. Hyacinthe.....	251	500	0 0	500	0 0	1950	00	1901	25	1901	25	1853	73
St. Thérèse.....	185	520	0 0	500	0 0	1560	00	1521	00	1521	00	1482	98
St. Anne Lapocatière.....	242	565	0 0	500	0 0	1950	00	1901	25	1901	25	1853	73
L'Assomption.....	180	520	0 0	400	0 0	1560	00	1521	00	1521	00	1482	98
St. Marie, (Montréal).....	243	600	0 0	400	0 0	1560	00	1521	00	1521	00	1482	98
High School du McGill College.....	299	282	0 0	282	0 0	1128	00	1128	00	1128	00	1128	00
High School de Québec pour l'instruction de 30 élèves désignés par le Gouvernement.....	135	282	0 0	282	0 0	1128	00	1128	00	1128	00	1128	00
St. François, Richmond.....	87	300	0 0	300	0 0	1170	00	1140	75	1140	75	1112	23
Trois-Rivières.....	101											390	00
Total.....												13768	36

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Total de la subvention pour 1856.		Subvention annuelle pour 1857.		Subvention annuelle pour 1858.		Subvention annuelle pour 1859.		Subvention annuelle pour 1860.		Subvention annuelle pour 1861.	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
Joliette.....	346	250	0 0	250	0 0	975	00	950	63	950	63	926	87
Masou.....	272	310	0 0	250	0 0	975	00	950	63	950	63	926	87
Notre-Dame de Lévis.....	145	370	0 0	250	0 0	975	00	950	63	950	63	926	87
St. Michel.....	142	310	0 0	250	0 0	975	00	950	63	955	63	926	87
Laval.....	100	160	0 0	100	0 0	390	00	380	25	380	25	370	75
Rigaud.....	110	290	0 0	250	0 0	975	00	950	63	950	63	926	87
St. Marie de Monnoir.....	180	140	0 0	100	0 0	390	00	350	25	480	25	468	25
St. Marie de Beauce.....	90	180	0 0	100	0 0	390	00	380	25	380	25	370	75
Rimouski.....	82	100	0 0	100	0 0	390	00	380	25	380	25	370	75
Lachute.....	173	100	0 0	100	0 0	390	00	380	25	380	25	370	75
Verchères.....	171	100	0 0	100	0 0	390	00	380	25	380	25	370	75
Varenes.....	110	75	0 0	75	0 0	292	50	285	19	285	19	278	06
Sherbrooke.....	54	75	0 0	75	0 0	292	50	285	19	285	19	278	06
Longueuil.....	325	40	0 0	75	0 0	292	50	285	29	385	29	375	91
Total.....												7889	38

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Total de la subvent. annuelle pour 1856.			Subvention annuelle pour 1857.		Subvention annuelle pour 1858.		Subvention annuelle pour 1859.		Subvention annuelle pour 1860.		Subvention annuelle pour 1861.		
		£	s.	d.	£	s.	d.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Ste. Anne de la Pérade.	148	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
St. Ambroise de Kildare.	90	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
L'Assomption	186	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
St. Aimé	150	33	15	0	33	15	0	131	62	128	33	128	33	125	11
Baie St. Paul	91	33	15	0	33	15	0	131	62	128	33	128	33	125	11
Belœil	96	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Boucherville	88	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Les Cèdres	65	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Chambly	120	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
St. Césaire	158	27	0	0	37	10	0	146	25	142	59	142	59	139	04
Ste. Croix	80	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
Cowansville	42	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
St. Charles, Industrie	270	45	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15	222	46
Châteauguay	107	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
St. Clément	276	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
St. Cyprien	159							100	00	100	00	100	00	97	50
St. Denis	130	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Ste. Elizabeth	130	67	10	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15	222	46
St. Eustache	91	27	0	0	27	0	0	105	30	102	67	102	67	100	12
St. Grégoire	187	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67	250	28
Ste. Geneviève	68	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
St. Henri de Mascouche	102							100	00	100	00	100	00	97	50
St. Hilaire	83	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
St. Hugues	80	127	10	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23	333	68
St. Hyacinthe, Sœurs de la Charité	190	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
St. Hyacinthe, Sœurs de la Présentation	259	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
L'Islet	65	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
Ile-Verte	130							195	00	150	00	150	00	146	25
St. Jean Dorchester	404	45	0	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67	250	28
St. Jacques l'Achigan	145	40	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15	222	46
St. Joseph de Lévis	261	147	10	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23	333	68
Kacouna	60							195	00	190	13	190	13	185	38
Kamouraska	121	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
Laprairie	118	45	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Longueuil	340	147	10	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23	333	68
St. Lin	170	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
St. Laurent	150	40	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15	222	46
Longue-Pointe	62	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
Montréal, pension de 12 sourdes-muettes.		120	0	0	120	0	0	468	00	480	00	480	00	468	00
Ste. Marie de Monnoir	140	53	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
Ste. Marie de Beauce	105	80	0	0	50	0	0	195	00	190	13	190	13	185	38
St. Martin, Laval	83							100	00	100	00	100	00	97	50
St. Michel de Bellechasse	75	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67	250	28
St. Nicolas	34							100	00	100	00	100	00	97	50
St. Paul de l'Industrie	55	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Pointe-Claire	58	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Pointe-aux-Trembles	113							60	0	234	00	228	15	222	46
Pointe-aux-Trembles, Portneuf	100							60	0	228	00	228	15	222	46
Rivière-Quelle	88							25	0	100	00	146	25	191	35
Rimouski	88	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67	250	28
Ste. Scholastique	150	30	0	0	30	0	0	117	00	114	08	114	08	111	23
Sherbrooke	155							90	0	351	00	342	23	333	68
Sorel	333	45	0	0	60	0	0	228	00	228	15	228	15	222	46
Ste. Thérèse	128	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
St. Thomas de Pierreville	69	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
St. Timothée	150	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10	148	30
St. Thomas de Montmagny	200	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67	250	28
Varennés	75	40	0	0	40	0	0	156	00	191	00	191	00	186	23
Yamachiche	127	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
St. Benoît, Youville	76	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85
Waterloo	46							25	0	100	00	100	00	97	50
Trois-Rivières	237							67	10	263	25	256	67	250	28
Ste. Famille	71	45	0	0	45	0	0	219	85	219	85	219	85	214	35
Terrebonne	152	25	0	0	25	0	0	100	00	100	00	100	00	97	50
Trois Pistoles, No. 1	63									150	00	150	00	146	25
Vaudreuil	85							25	0	100	00	100	00	97	50
Total														11225	72

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODELES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle			Subvention annuelle			Subvention annuelle								
		Pour 1857.			Pour 1858.			Pour 1859.			Pour 1860.			Pour 1861.		
		£	s.	d.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
St. Andrew's school, Québec.....	84	100	0	0	300	00	380	25	380	25	560	88				
British and Canadian School Society, Montréal.....	100	200	0	0	780	00	760	50	760	50	741	49				
Colonial Church and School Society, Sherbrooke.....	125	50	0	0	195	00	190	13	190	13	185	38				
British and Canadian School Society, Québec.....	196	200	0	0	780	00	390	00	760	50	811	69				
National School, Québec.....	150	111	2	3	433	33	422	50	422	50	411	94				
Pointe St. Charles, Montréal.....	125								281	26	274	23				
Société d'Éducation, Québec.....	634	280	0	0	1092	00	1064	70	1064	70	1038	09				
do do Trois-Rivières.....	290	125	0	0	375	00	572	92	572	92	558	70				
Free School in conn. with the American Presb sch. Soc. Montréal.....	109				390	00	380	25	380	25	370	75				
Colonial Church and School Society, Montréal.....	1152	200	0	0	780	00	760	50	760	50	741	49				
Lorette, école de filles.....		37	10	0	146	25	142	60	142	60	139	05				
do do garçons.....		37	10	0	146	25	142	60	142	60	139	05				
Stanford.....	45	15	0	0	60	00	60	00	60	00	58	50				
St. François, école sauvage.....	30	50	0	0	195	00	190	13	190	13	185	38				
Québec, Haute-ville, Infant School.....		55	11	0	216	45	211	04	211	04	205	77				
Québec, Basse-ville, Infant School.....	70	50	0	0	195	00	190	13	190	13	185	38				
St. Jacques, Montréal.....	791	250	0	0	975	00	950	63	950	63	926	87				
Les Commis. cath. de Québec pour leurs écoles Modèles.....	351	100	0	0	390	00	380	25	380	25	370	75				
Deschambeault.....	97	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85				
St. Constant.....	110	33	15	0	131	62	128	33	128	33	125	11				
St. Jacques le Mineur.....	130	33	15	0	131	62	128	33	128	33	125	11				
Pointe-Claire.....	40	45	0	0	175	50	171	12	171	12	166	85				
Lachine.....	154	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Côte-des-Neiges.....	62	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Antoine de Tilly.....	35	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Edouard de Napierville.....	98	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Philomène.....	66	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. François-du-Lac.....	96	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Laprairie.....	92	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Roxton.....	57	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Lacolle.....	66	20	0	0	80	00	80	00	150	00	146	25				
Côteau St. Louis.....	54	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Rivière-du-Loup.....	80	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Anne-de-Lapérade.....	121	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Romuald de Lévis.....	120	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Charles, St. Hyacinthe.....	120	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	09				
St. Grégoire.....	65	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. Henri, Hochelaga.....	90	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Beaumont.....	45	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
Magog.....	63	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
West Brome.....	49	20	0	0	80	00	80	00	80	00	78	00				
St. André, Kamouraska.....	63						80	00	80	00	78	00				
St. Anne-des-Plaines.....	85						80	00	80	00	78	00				
St. Césaire.....	149						80	00	80	00	78	00				
St. Joachim des Deux-Montagnes.....	88						80	00	80	00	78	00				
Boucherville.....	107						80	00	80	00	78	00				
Lachine, diss.....	72						80	00	80	00	78	00				
Malbaie.....	62						80	00	80	00	78	00				
St. Hermas.....	106						80	00	80	00	78	00				
St. Rose.....	55						80	00	80	00	78	00				
St. Denis, Kamouraska.....	118						80	00	80	00	78	00				
St. Hyacinthe.....	97						80	00	80	00	78	00				
Chicoutimi.....	120						80	00	80	00	78	00				
St. Sévère.....	73						80	00	80	00	78	00				
St. Pierre, Rivière du Sud.....	20						80	00	80	00	78	00				
Bury.....	44						80	00	80	00	78	00				
St. Philippe.....	72						80	00	80	00	78	00				
Châteauguay.....	70						80	00	80	00	78	00				
St. Hilaire.....	51						80	00	80	00	78	00				
St. Scholastique.....	88						80	00	80	00	78	00				
St. Joseph de Lévis.....	158						80	00	80	00	78	00				
St. Michel Archange.....	117						80	00	80	00	78	00				
Sault-aux-Récollets.....							80	00	80	00	78	00				
St. Thomas, Joliette.....							80	00	80	00	78	00				
St. Jean Deschaillons.....	63						80	00	80	00	78	00				
St. Gervais.....	42						80	00	80	00	78	00				

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle Pour 1857.	Subvention annuelle Pour 1858.	Subvention annuelle Pour 1859.	Subvention annuelle Pour 1860.	Subvention annuelle Pour 1861.
St. Nicolas, Lévis	28			\$ 25 00	\$ 25 00	\$ 25 00
St. Placide	52			25 00	25 00	25 00
Albion House, New Carlisle	11			20 00	20 00	20 00
St. Isidore	73			20 00	20 00	20 00
St. Henri de Lauzon	60			20 00	20 00	20 00
Grande-Baie	90			20 00	20 00	20 00
Sommerset	49				171 12	166 55
Ste. Geneviève de Batiscan	85				20 00	20 00
St. Valentin	115				60 00	58 50
St. Vincent-de-Paul	46				60 00	58 50
Nicolet	77				60 00	58 50
Coteau-du-Lac	45				60 00	58 50
Ste. Martine	126				60 00	58 50
Béaucour	124				60 00	58 50
St. Hubert	60				60 00	58 50
St. Jérôme	51				60 00	58 50
Ste. Gertrude	41				60 00	28 00
St. Charles, Bellechasse	55				20 00	28 00
St. George de Cacouna	85				60 00	58 50
Pointe-aux-Trembles, Portneuf	57				60 00	28 00
Ste. Cécile, Beauharnais	98				80 00	28 00
Eboulements	60				80 00	28 00
Ecole modèle protestante, faubourg Québec, Montréal.	205				20 00	28 00
St. Pierre-les-Becquets	81				60 00	58 50
St. Laurent, Montmorency	81				80 00	28 00
Rawdon					80 00	28 00
St. Christophe	110				80 00	28 00
St. Gervais, (couvent)	70				80 00	28 00
Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis	180				80 00	28 00
Rigaud, (couvent)	108				80 00	28 00
St. Vincent-de-Paul, Sœurs de Charité	111				80 00	28 00
Ecole de la Visitation, faubourg Ste. Marie	800				80 00	28 00
St. Jean-Port-Joli, école de filles	27					28 00
“ “ “ de garçons	42				60 00	58 50
St. Henri, dissidents	43				80 00	28 00
Lacolle, dissidents	73				80 00	28 00
Ste. Anne No. 2, Kamouraska	106				60 00	58 50
Melbourne, académie de filles	71				80 00	28 00
Ecole Allemande protestante de Montréal	50				60 00	58 50
Cap-Rouge	71					28 00
St. Edouard, Témiscouata	162					28 00
Château-Richer	51					28 00
Lotbinière	106					28 00
Rivière-Ouelle	36					28 00
St. Narcisse	69					28 00
St. Paschal	124					28 00
Ste. Famille, Isle d'Orléans	50					28 00
Ste. Foye	90					28 00
St. Stanislas	70					28 00
Leeds	51					28 00
St. Henri de Mascouche	77					28 00
Ecureuils	116					58 50
St. Jean Chrysostôme No. 2	130					58 50
Rivière-des-Prairies	30					58 50
St. Louis de Gonzague	133					58 50
St. Léon	81					58 50
St. Aimé	130					28 00
Ecole catholique de St. Patrice à la Pointe St. Charles, Montréal.	60					28 00
Faubourg St. Jean, Québec	89					28 00
St. Régis, (école sauvage)						28 00
Total						16407 41

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1861. (suite.)

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.		
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
Huntingdon	Huntingdon, diss.	Sont peu nombreux et pauvre.	35	00	175	00	34	00	
Hochelaga	Coteau St. Louis	Sont peu nombreux.	42	00	163	00	80	00	20	00	
L'Islet	St. Aubert	Municipalité nouvelle et pauvre, soutient 5 écoles.	142	06	248	00	34	00	
Joliette	St. Alphonse	Pauvre, soutient 3 écoles, a bâti une maison, \$180	156	90	305	75	40	00	30	00	
"	St. Jean de Matha	Pauvre, a réparé deux maisons d'école.	92	35	192	00	60	00	30	00	
"	St. Ambroise, diss.	Sont peu nombreux.	34	40	88	00	20	00	
Kamouraska	St. Hélène	Pauvre, a bâti une maison d'école, soutient 5 écoles.	148	83	210	00	83	00	34	00	
"	St. Alexandre	Soutient 9 écoles.	159	56	260	00	100	00	34	00	
Lotbinière	St. Agathe	Pauvre et va augmenter le nombre de ses écoles.	72	86	98	60	40	00	30	00	
"	St. Giles	" soutient deux écoles.	147	58	147	00	40	00	30	00	
"	St. Flavien	" soutient trois écoles, a bâti une maison, \$120.	79	25	218	98	60	00	34	00	
"	St. Lambert	" soutient 5 écoles.	125	65	140	00	40	00	34	00	
Montmagny	Berthier	Soutient 3 écoles et se trouve actuel. chargé de diverses autres cotisat	169	95	286	15	80	00	30	00	
"	Ile-aux-Grues	Soutient deux écoles.	84	76	93	00	60	00	30	00	
Mégantic	St. Sophie	Pauvre, soutient 7 écoles.	169	05	282	80	60	00	34	00	
"	St. Ferdinand	" " 8 écoles et fait de grands sacrifices.	233	40	785	61	80	00	34	00	
"	St. Julie	" " 3 " " " "	119	63	230	00	50	00	34	00	
Montmorency	Laval	Très-pauvre.	55	78	90	00	30	00	
Montcalm	Chertsey	Nouveau et très-pauvre.	57	36	136	00	50	00	34	00	
Maskinongé	St. Didace	Nouveau et pauvre, soutient 5 écoles.	109	06	200	00	80	00	34	00	
"	St. Paulin	" " 4 " "	110	06	188	60	80	00	34	00	
Nicolet	St. Gertrude	Soutient 4 écoles, bâtit une maison d'école, \$400.	153	63	252	00	80	00	34	00	
"	St. Monique No. 2.	Peu peuplé et pauvre.	56	25	92	00	40	00	30	00	
Ottawa	Eardley	Pauvre, population dispersée sur un grand espace.	100	91	244	00	34	00	
"	Buckingham	Population dispersée sur un grand espace, soutient 7 écoles.	152	00	280	00	120	00	34	00	
Portneuf	Calumet	Pauvre.	109	11	406	00	80	00	34	00	
Rimouki	Métis	Peu peuplé et pauvre, soutient deux écoles.	32	45	100	00	80	00	34	00	
"	St. Simon	Soutient 5 écoles, bâtit une maison, \$160.	127	92	352	00	40	00	34	00	
"	St. Anaclet	Nouveau et pauvre.	97	33	119	10	40	00	34	00	
"	Matane	Soutient 5 écoles sur un bon pied.	166	20	380	00	80	00	34	00	
"	St. Octave	Nouveau et pauvre, soutient 3 écoles, bâtit une maison, \$132.	101	25	351	02	50	00	34	00	
"	St. Fabien	Peu peuplé et pauvre, soutient 4 écoles.	137	58	251	30	40	00	34	00	
Richelieu	St. Marcel	Nouveau, sa population a considérablement augmenté.	152	55	305	00	100	00	30	06	
Rouville	Ange-Gardien	Soutient 8 écoles avec beaucoup de zèle.	79	80	450	00	80	00	34	00	
"	Abbottsford	A une grande partie de sa population pauvre.	204	38	345	00	120	00	34	00	
Richmond	Cleveland, diss.	Peu peuplé, population éparsée, bâtit une maison, \$700.	15	00	40	00	40	00	20	00	
"	Barford	Peu peuplé, a du zèle, bâtit 2 maisons, \$606.	80	93	100	00	50	00	34	00	
"	St. George de Wind.	Nouveau et pauvre, soutient 4 écoles, a bâti 2 maisons, \$230.	82	30	304	00	40	00	34	00	
Saguenay	Escoumains	Nouveau et pauvre, a réparé une maison d'école, \$64.	99	41	100	00	80	00	34	00	
"	Tadoussac	" " " "	74	81	34	00	
St. Maurice	Banlieue, Trois-Riv.	Pauvre et soutient deux écoles.	112	25	256	00	80	00	30	00	
"	St. Sévère	" soutient 4 écoles.	138	41	276	00	60	00	34	00	
Stanstead	Hatley, diss.	Sont peu nombreux et pauvres.	27	00	74	00	40	00	20	00	
Terrebonne	St. Adèle	Nouveau et pauvre.	78	55	103	00	20	00	34	00	
"	Abercrombie	" " " "	98	96	120	00	20	00	34	00	
Témiscouata	St. Antonin	" " soutient 3 écoles et va en établir une 4e.	125	37	236	00	50	00	34	00	
"	St. Modeste	" " " "	58	00	120	00	50	00	34	00	
"	N. D. du Portage	" " soutient 4 écoles.	131	21	224	70	80	00	34	00	
Wolfe	St. Camille	" " va bâtir 3 maisons.	92	45	100	00	120	00	34	00	
"	Wotton	" " " "	338	00	100	00	34	00	
"	Weedon	" " " \$450.	57	86	320	00	40	00	34	00	
	Total									4000	00

Des Presses à air dilaté d'Eusèbe Senécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.